

Saint-Amour-Bellevue

Bulletin Municipal // 2021

ACTUALITÉS

Du nouveau
à Saint-Amour-Bellevue !

ENFANCE

Grandir dans mon village

VIE ÉCONOMIQUE

Nos entreprises

VIE ASSOCIATIVE

Lien social

CULTURE

Un peu d'histoire
Grilles de jeux

ACTUALITÉS

Que s'est-il passé à Saint-Amour-Bellevue en 2021 ?



JANVIER

Aucun évènement en raison de la crise sanitaire

FÉVRIER

- 4 Distribution aux aînés : des meringues de l'Amie du Cœur, une coupelle de la Poterie de Saint-Amour et une bougie ou un tire-bouchon de chez Au fil du temps, offerts par la Commune.

MARS

- 10 Passage du Paris-Nice
19 Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
20 Matinée citoyenne avec les jeunes du CMJ et la participation des habitants de Saint-Amour-Bellevue

MAI

- 1^{er} Premier marché hebdomadaire Place des Marcs
8 Cérémonie commémorative de la fin de la 2^{de} guerre mondiale
12 Passage du Vaccibus : 70 personnes vaccinées

JUIN

- 5 Vélo Gourmande – pause dessert par le Bistrot "Joséphine à table"
20/27 Elections des Conseillers départementaux et régionaux
23 2^e passage du Vaccibus

JUILLET

- 2 Inauguration de la Place des Marcs
Vernissage du parcours photographique
Dîner à la belle étoile
3 Marché des producteurs Place de l'église
Panier pique-nique dans les vignes
Repas chez JAT Beaujonomie
6 Les Gloutons
Fête de fin d'année scolaire

AOÛT

- 14 Repas des chasseurs dans la salle des fêtes

SEPTEMBRE

- Reprise des cours de gym CLS

OCTOBRE

- 15 Guinguette de la Place des Marcs
23 Théâtre *Le barbier de Séville* au profit de l'Association Arc-en-Ciel

NOVEMBRE

- 11 Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 - fin de la 1^{ère} guerre mondiale

DÉCEMBRE

- 4 Marché de Noël de la commune Place des Marcs
4 Vente de sapins par le Sou des Écoles
5 Loto du Club Bel Horizon
14 Repas de Noël du Club Bel Horizon
18 Accueil des nouveaux arrivants

DATES À RETENIR 2022

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Reporté : Vœux du Maire et du Conseil Municipal

Reporté : Représentation théâtrale CLS

12 février : Saint Valentin

5 mars : Carnaval du Sou des écoles

12 mars : Repas des aînés

9 avril : Chasse aux œufs du Sou des écoles

10 avril : 1^{er} tour de l'élection présidentielle

24 avril : 2nd tour de l'élection présidentielle

14 mai : Vente de plats cuisinés par les Gloutons

12 juin : 1^{er} tour des élections législatives

19 juin : 2nd tour des élections législatives

7 juillet : Fête de fin d'année scolaire – Les Gloutons

SOMMAIRE

Le mot de Mme le Maire

VIE ÉCONOMIQUE

Inauguration de la Place des Marcs	4
Évènements : retour en images	5-6
Nos entreprises	7
Agence postale et Régie du tourisme	8
Syndicat Viticole du Cru Saint-Amour	9
Le caveau	9
Comité Saint-Vincent	9

ENFANCE ET JEUNESSE

École Simone Veil	10
Garderie du Sivom	10
Les Gloutons - Restaurant scolaire	11
Le Sou des écoles	12
Assistants maternels	12
La MAM des petits cœurs	13
Le Conseil Municipal Junior	13

VIE ASSOCIATIVE

Liste des associations	14
La Capoeira	14
Amicale des Chasseurs	14
Association Culture Loisirs & Sports	15
Terrain de tennis	15
Le Club Bel-Horizon	16
Amicale des anciens combattants	16
Informations paroissiales	17

INFOS PRATIQUES

Plan de la commune	18-19
Infos et numéros utiles	20

ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets : repères utiles	21
Report de collecte	21
Environnement et incivilités	21

CULTURE

Une page d'histoire	22
Grilles de jeux	23

VIE COMMUNALE

État civil	24
Confirmations de mariage	25
Accueil des nouveaux habitants	25
Conseil Municipal et organigramme	26
Formalités administratives	27
Gestion de la commune	28
Rappel des règles du PLU	29
Commission fleurissement	29
Prévention et sécurité	30

INTERCOMMUNALITÉ

SIVOM de la vallée de l'Arlois	31
Mâconnais-Beaujolais Agglomération	31

LIEN SOCIAL

ADMR	32
SSIAD	32

ANNONCES PUBLICITAIRES



LE MOT DE MME LE MAIRE

Chers Sanctamoriennes et Sanctamoriens,

En ce début d'année, j'aurais aimé vous dire que la page de la COVID 19 est tournée, mais ce virus mutant, en forme et en nom, plane toujours autour de nous.

Je tiens à vous remercier pour avoir respecté les différentes consignes qui nous ont permis de nous protéger mutuellement et vivre presque normalement. Toutefois ne baissons pas la garde et restons prudents.

Entourée de la nouvelle équipe municipale, nous avons travaillé sur les différents projets engagés et notamment finalisé le chantier de la Place des Marcs. Grâce à nos commerçants, à l'agence postale ainsi que le marché de producteurs locaux le samedi matin, cette place, jadis désertée, est un véritable cœur de village accueillant. Un salon de coiffure itinérant est présent Place de l'église et un camion pizza s'installe chaque dimanche soir Place des Marcs.

Ces nouveaux commerces de proximité ont été recherchés à votre intention pour permettre d'éviter de vous déplacer et de ce fait, participer à notre échelle, à la protection de la planète. Sujet d'actualité, parfois brûlant, que nous ne pouvons plus ignorer, sachant que nos enfants en hériteront.

Parmi les chantiers à venir, on peut citer la réfection de la Place du Plâtre notamment par l'enfouissement électrique. Le déploiement de la fibre optique, soit le Très Haut Débit, nous est annoncé pour le deuxième semestre 2022.

Différents travaux seront engagés tout au long de l'année, pour maintenir notre village en bon état. Deux bâtiments feront l'objet d'importants travaux : l'église, qui a subi des infiltrations d'eaux de pluies, la salle des fêtes qui a souffert de la sécheresse en 2018, dont certains murs se fissurent et le chauffage actuel, vétuste et onéreux. Nous recherchons activement les subventions qui pourraient nous aider à effectuer ces travaux essentiels.

Vous trouverez dans ce bulletin toutes sortes d'informations qui vous seront utiles au quotidien, tout ce qui s'est passé ou se passera dans la commune, les différentes manifestations organisées tout au long de l'année, tant par la Mairie que par les associations. À ce titre, je tiens à remercier tous ces bénévoles qui sont le poumon du village et j'invite ici tous les habitants à les aider.

J'aimerais aussi lancer un appel aux « jeunes retraités » à rejoindre le Club Bel Horizon, au rythme qui leur convient. C'est grâce à de nouveaux membres que la pérennité de ce club pourra être assurée. Il représente un lien social indispensable dans notre communauté.

Nos restaurants ont été fortement impactés par la crise sanitaire, merci de leur avoir apporté votre soutien. Leurs portes se sont ré-ouvertes avant l'été avec un grand soulagement et leurs fréquentations ont repris avec enthousiasme.

Nos vigneronnes ont, malgré une faible récolte, réussi l'exploit de faire un millésime 2021 d'exception. Le Cru Saint-Amour reste leader et nous les en félicitons.

Saint-Amour-Bellevue a accueilli une douzaine de nouveaux foyers que nous avons eu le plaisir de réunir pour leur souhaiter la bienvenue. Les naissances nous rendent optimistes car notre population augmente doucement. Outre quelques constructions à venir, la restauration de l'habitat permet de conserver notre patrimoine et favoriser l'accueil de nouveaux habitants.

Nos pensées se tournent vers ceux qui nous ont quittés au cours de l'année et nous souhaitons à leurs familles la force et le courage nécessaires pour traverser cette dure épreuve.

L'évêque, Monseigneur Rivière, nous a fait l'honneur de sa présence en septembre avec une célébration dans notre église, suivie d'une marche sur le chemin de la réflexion.

Tous mes remerciements aux membres du Conseil Municipal qui m'entourent, aux employés communaux indispensables à la vie du village, au SIVOM qui gère les écoles, la voirie et aux associations en charge de la cantine et des sorties pour les enfants ainsi qu'aux autres clubs et associations sportives et culturelles.

La traditionnelle cérémonie des vœux prévue le 14 janvier 2022 est reportée selon les recommandations gouvernementales.

Chers Sanctamoriennes et Sanctamoriens, je vous souhaite une année 2022 placée sous le signe de la santé et de la sérénité. Donnons à nos enfants les valeurs qui leur permettront de grandir avec un regard bienveillant envers les autres et sur le monde.

Ensemble, faisons de Saint-Amour-Bellevue un lieu où il fait bon vivre, entretenons nos maisons et respectons l'environnement. Je terminerai avec les mots de Victor Hugo qui semblent plus que jamais appropriés à cette période : « Dans l'homme, jamais l'espérance n'est vaine ».

Bonne et heureuse année 2022.

Josiane CASBOLT,
Maire de Saint-Amour-Bellevue

INAUGURATION DE LA PLACE DES MARCS



L'inauguration de la Place des Marcs et de ses commerces a eu lieu le 2 juillet.

Josiane Casbolt, notre Maire, en présence du Secrétaire Général de la Préfecture, David-Anthony Delavoët, Benjamin Dirx, Député de Saône-et-Loire, du Président de la MBA (Mâconnais-Beaujolais Agglomération) Jean-Patrick Courtois, Jean-François Cognard, Christine Robin et Claude Canet, Conseillers départementaux, les maires de communes voisines et les représentants de la Poste, ont officiellement inauguré cet espace situé au Plâtre Durand qui a été totalement réhabilité. Pour réaliser ce projet, la commune a reçu 65 % de subventions.

Cette inauguration s'est poursuivie par le vernissage de l'exposition photographique de Fabrice Ferrer, répartie dans tout le village et cofinancée par le Cru Saint-Amour. Le verre de l'amitié a clôturé cette belle journée.



PARCOURS PHOTOS

Fabrice Ferrer est un photographe professionnel qui travaille régulièrement avec la commune et avec le Cru Saint-Amour. Il a réalisé au cours d'une année un grand nombre de clichés sur la vie des habitants du village : leur travail, les événements, les moments heureux.

40 de ces clichés sont exposés à travers le village, depuis juillet 2021, de la Place des Marcs jusqu'au Bourg. Ces photographies ont été mises en poésie par Émilie Bouix et reflètent l'art de vivre à Saint-Amour-Bellevue.

Durée de l'exposition : 1 an

Nous le remercions pour sa permission d'utiliser quelques-unes de ses photos pour la réalisation de ce bulletin.



SOIRÉE GUINGUETTE



Pour fêter les Primeurs, la Mairie et sa Régie du tourisme ont organisé le 15 octobre Place des Marcs, une soirée Guinguette avec les vignerons du Cru Saint-Amour et les commerçants. Le tout dans une belle ambiance musicale !

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DES PRODUCTEURS LOCAUX



La Municipalité propose aux habitants de Saint-Amour-Bellevue un marché de producteurs locaux, les samedis matins, depuis le 1^{er} mai 2021, Place des Marcs. Ce marché comprenant : boucherie, maraichers, fromagers, plats cuisinés, miel, bière, épices et occasionnellement maroquinerie haut de gamme et bijoux fantaisie ne pourra perdurer sans votre soutien régulier.

Cette offre de commerce de proximité s'inscrit entièrement dans l'optique des circuits courts et l'engagement de la commune vers une démarche écologique.

UNE PREMIÈRE ! LE MARCHÉ DE NOËL !

La Commune et sa Régie du Tourisme ont organisé un véritable marché de Noël, qui a remporté un vif succès.

La Place des Marcs était entièrement occupée par 17 stands, un agréable mélange de produits artisanaux haut de gamme, de produits alimentaires festifs et traditionnels, dont la vente de crêpes au profit de l'association Les Gloutons. Une surprise a été réservée aux enfants avec la venue du Père Noël qui leur a lu des contes de Noël et distribué des papillottes. Belle ambiance festive avec les chants de Noël !



LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE LOCALE

ANNUAIRES ENTREPRISES

PRODUCTEURS VIN ET BIÈRE

- + Le syndicat et les membres du Cru Saint-Amour sont répertoriés sur le site internet : www.saint-amour-vin.fr
- + Cave Hamet-Spay www.hamet-spay.fr
- + Micro Brasserie La Ressource www.laressource.bio/
brasseriekrb@gmail.com

RESTAURANTS

- + Lucienne fait des siennes www.aubergeduparadis.fr/lucienne-fait-des-siennes/
- + Joséphine à table www.josephineatable.fr
- + Au 14 Février**
Chef Hamano Masafumi
www.sa-au14fevrier.com

HÔTELS, GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

- + L'Auberge du Paradis
Hôtel de charme et de caractère et sa boutique de décoration
www.aubergeduparadis.fr
- + Jean-Paul Ducoté ducotejeanpaul@orange.fr
- + Le paradis de Marie contact@laroulottedemarie.com
- + Ô cœur du paradis contact@ocoeurduparadis.fr
- + Ma chambre à Saint-Amour www.machambreasantamour.fr
- + La maison des vendangeurs
Gîte de France
Tél. 08 26 04 01 71

DÉCO / ARTISANAT

- + Au fil du temps
Décoration, fleuriste
Tél. 07 86 52 17 93
laurebotton@gmail.com
 - + Louh Maroquinerie
Maroquinerie haut-de-gamme
Fabrication artisanale française
f Louh Maroquinerie
Port. 06 71 69 67 69
louhmaroquinerie@gmail.com
 - + La Poterie de Saint-Amour
www.poteriedesaintamour.fr
- ### COMMERCES - SERVICES
- + Boulangerie - Pâtisserie L'Amie du Cœur
f lamieducoeur
Tél. 03 85 22 76 65
boulangerie.lamieducoeur@orange.fr

- + Steven James
peinture et décoration
Tél. 03 85 31 17 44
Port. 06 71 05 91 44
steven-james@hotmail.fr
- + Cours d'anglais pour adultes
Mark Heijster
Professeur d'anglais
Tél. 06 30 61 13 52
mark.heijster@gmail.com

SANTÉ / BIEN-ÊTRE

- + Cabinet d'ostéopathes
5 Place de la Mairie
Tél. 06 71 95 13 31
ou 06 27 28 41 80
- + Aud Naturelle
Magnétiseuse Médium Naturopathe
www.audnaturelle.com

NOUVEAU !

+ RIVAGES

Salon de Coiffure itinérant
À Saint-Amour Bellevue, au Bourg
le lundi et le mardi des semaines paires.
De 9h30 à 18H non stop.
Prise de rendez-vous au :
06 62 89 40 22



+ Cours d'anglais Adultes

- Module anglais général
 - Module anglais du vin général
 - Module anglais du service
- Durée d'un cours : 1h30
Tarif 10 cours : 200 €
Renseignements et inscription :
Mark Heijster - 06 30 61 13 52

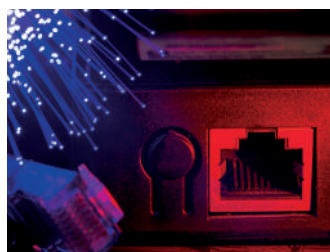


+ Food-truck Via Della Pizza

Tous les dimanches soirs
Place des Marcs
06 15 93 76 27



ZOOM SUR...



La fibre ! Excellente pour les entreprises

La fibre optique devrait être déployée dans le courant du 2^{ème} semestre 2022 par le département.

La pose de l'armoire située place de Durbuy permettra le déploiement de la fibre dans tout le village. Il se fera de manière enfouie ou aérienne selon les contraintes locales.

L'AGENCE POSTALE



L'Agence Postale de Saint-Amour-Bellevue a déménagé dans ses nouveaux locaux le 15 janvier 2021.

L'accès est de plein pied depuis la Place des Marcs et la place de parking PMR est la plus proche de l'entrée du bureau, d'autres places de stationnement sont disponibles pour les autres usagers. Les nouveaux horaires sont indiqués dans le tableau ci-contre.



+ Horaires d'ouverture

	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 - 17h00
Mardi		13h30 - 16h30
Mercredi	9h30 - 12h00	
Jeudi	9h00 - 12h00	
Vendredi	9h00 - 12h00	

Heures limites de dépôt pour un départ le jour même



**Lettres et
petits objets**



**Dépôt
Colissimo**



**Dépôt
Chronopost**

15h40 : lundi, mardi, jeudi et vendredi
11h55 : mercredi

Ce service public demeure un point fort pour le village. Merci pour votre fidélité.

LA RÉGIE DU TOURISME



La régie du tourisme accueille les visiteurs de toutes nationalités et met à leur disposition les informations sur les manifestations locales, les hébergements, les restaurants, les différents commerces.

Le nombre de touristes français a dominé en 2021 et la fréquentation du site internet indique un regain d'intérêt :

www.saint-amour-bellevue.fr

La régie du tourisme gère l'organisation de la Saint Valentin qui a lieu tous les ans (hors pandémie !), ainsi que les réservations de confirmations de mariage au cours de l'année. Ces événements contribuent au développement économique et à l'attractivité de notre village.

La régie du tourisme est en charge de la communication du village auprès des médias. Elle alimente et fait vivre le site internet, ainsi que notre présence sur les réseaux sociaux :

@saintamourbellevue

@tourismestamour

@toursimesaintamourbellevue

Corinne AUJAS

Adjointe administrative à la régie du tourisme

+ Rue de la Place des Marcs

Tél. 03.85.37.42.05

tourisme@saint-amour-bellevue.fr

www.saint-amour-bellevue.fr

+ Horaires d'ouverture

	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 - 18h00
Mardi		13h30 - 17h00
Mercredi	9h00 - 12h00	
Jeudi		13h30 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 16h00



SYNDICAT VITICOLE DU CRU SAINT-AMOUR

Retour sur l'année qui vient de s'écouler...

Le Cru Saint-Amour change de présidence. Après plusieurs années consacrées à l'appellation, Joseph De SONIS a souhaité passer la main. Une co-présidence a été instaurée, partagée entre Claire MIDEY, Fabien DUCHAMPT et Arthur LOTROUS.

Le nouveau conseil d'administration remercie chaleureusement Joseph pour son dévouement à l'égard de l'appellation et le dynamisme qu'il a su lui insuffler.

- ❖ Organisation de **Bienvenue en Beaujonomie** sur la place du Plâtre Durand, début juillet, en partenariat avec le restaurant Joséphine à Table. Un joli moment d'échanges entre plat et vin. Une dizaine de vignerons de l'appellation étaient présents pour faire découvrir les richesses de nos terroirs.
- ❖ Partenariat avec la Mairie pour le lancement d'une **exposition photos** permanente dans les rues du village. L'artiste retenu pour cette première fût Fabrice Ferrer. Secondé par Émilie Bouix pour les textes.
- ❖ Participation à la **soirée Guinguette** le 15 octobre. Merci aux commerçants et à la Mairie pour l'organisation de cette soirée très conviviale avec la participation de 3 vignerons.

Meilleurs vœux à toutes et tous pour 2022 de la part de l'ensemble des vignerons de Saint-Amour.

Les co-présidents, Claire, Fabien et Arthur



Bienvenue en Beaujonomie



Les vignerons

LE CAVEAU

Le caveau de Saint-Amour existe depuis le début des années 60 sous la forme de coopérative de promotion pour les vins de l'appellation Saint-Amour. Au tout début, un seul vin Saint-Amour était présenté aux clients puis plus tard un beaujolais blanc est venu étoffer la petite gamme. Ces vins portaient l'étiquette du caveau. Les caveaux dans le Beaujolais et Mâconnais ont eu leurs heures de gloire...

Mais, le chiffre d'affaires baissant, la salariée arrivant à la retraite, le consommateur souhaitant avoir autre chose, une majorité de membres du bureau du caveau ayant déjà bien œuvré pendant plusieurs années et arrivant en fin de mandat... il y a eu élections... Le nouveau bureau s'est engagé lors de l'AG du printemps dernier à mettre les statuts à jour mais surtout présenter un nouveau projet aux coopérateurs. Nous avons travaillé toute l'année sur ce projet et attendons les derniers dossiers pour le présenter aux coopérateurs. À suivre....

Nous vous souhaitons une belle année 2022 et qu'elle soit plus sereine que l'année 2021 !

Le président, Joseph de Sonis



COMITÉ SAINT-VINCENT

La situation sanitaire de janvier 2021 ne nous a pas permis d'organiser la Saint Vincent selon la tradition et les viticulteurs n'ont donc pas pu nous faire goûter le millésime 2020. Concernant cette année 2021, les raisins ont mûri tardivement dû à une météo capricieuse cet été. Il y a longtemps que nous n'avions pas eu des vendanges fin septembre !

Le bureau du Cru espère vivement poursuivre la tradition de la Saint Vincent afin de découvrir le millésime 2021.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 21 janvier 2022, pour une dégustation des "Saint-Amour 2021". Dégustation ouverte à tous, suivie d'un mâchon avec animation. (Toujours sous réserve et en fonction de l'évolution de la situation sanitaire)

Le bureau du Cru se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2022.

Romain Spay



École Simone Veil

VOYAGE DANS LE TEMPS POUR LES ÉLÈVES DE SAINT-AMOUR !

Mme Redois et Mme Grosjean ont décidé pour l'année scolaire 2020-2021 de faire voyager leurs élèves de PS MS GS et de GS CP dans le temps.

La situation sanitaire a modifié le programme puisque les élèves n'ont pas pu se rendre au musée de la Préhistoire à Solutré. C'est donc le musée qui est venu à eux avec l'intervention de Mme Dorazio (maman d'élève) et de sa collègue qui nous ont proposé des ateliers à l'école.

Toutes les périodes de l'histoire ont été abordées mais sans visite hélas.

Nous avons eu l'intervention en fin d'année de Elo Papillon, une musicienne comédienne pour un joli spectacle *Dans mon sac à sons*.

Toute l'équipe repart pour la rentrée 2021/2022 avec de nouveaux projets !

À souligner aussi pour cette nouvelle année, la 10^e rentrée de Nathalie Redois à l'école de Saint-Amour ! En charge des PS MS et pour la 3^e fois d'une partie des GS, c'est aussi notre enseignante anglais pour les GS et les CP. Elle a commencé en 2011 à Saint-Amour avec 33 PS-MS-GS ! Heureusement, cela ne l'a pas découragé.

Elle accueillera en septembre prochain les enfants nés en 2019. Si votre enfant n'est pas sur les registres d'état civil, n'hésitez pas à vous faire connaître.



École de la préhistoire



GARDERIE DE SAINT-AMOUR

50 enfants sont inscrits à l'accueil périscolaire de Saint-Amour. La garderie est placée sous la responsabilité d'Annie Chervet, assistée de Pauline Bellancourt.

La garderie fonctionne de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30. Les horaires d'entrée et sortie des enfants sont laissés à l'appréciation des parents.

CLSH - CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Par délibération du 24 février 2021, le conseil syndical a décidé de fermer le centre de loisirs.

En effet, celui-ci a perdu de l'attractivité au fil des années et nous accueillons de moins en moins d'enfants.

Un centre de loisirs plus complet existe à La Chapelle-de-Guinchay.

TRANSPORT SCOLAIRE

La compétence « Transports scolaires » est à la charge de Mâconnais-Beaujolais Agglomération. Les marchés de transports arrivant à terme, MBA a lancé une consultation pour leurs renouvellements.

C'est l'entreprise MAISONNEUVE qui a été retenue pour les deux circuits du RPI. **À noter que MBA a accepté de prendre en charge depuis le mois de septembre 2021, la navette du midi pour le RPI Pruzilly-St Amour-St Vérand.** Cette prestation restait à la charge des communes depuis le regroupement du Restaurant Scolaire à Saint-Amour. Le SIVOM et les communes du RPI remercient la MBA pour cette prise en charge. Les accompagnatrices sont rémunérées par le SIVOM.

PANNEAU POCKET

Le SIVOM de la Vallée de l'Arlois adhère depuis novembre 2020 à l'application Panneau Pocket. C'est un nouveau moyen de communication pour **informer les administrés** des communes membres du SIVOM **ainsi que les parents d'élèves** pour les raisons suivantes :

- Transport scolaire
- Déneigement
- Travaux de voirie
- Etc.

L'installation de cette application sur téléphone est gratuite pour les utilisateurs.

Les Gloutons - Restaurant scolaire

Nous sommes actuellement dans la 24^e année de l'association des Gloutons et la succession des bureaux, des parents toujours impliqués, en font une association dynamique qui a su se renouveler afin de s'adapter aux différents enjeux actuels. En ces temps troublés où les mauvaises nouvelles sont nombreuses, nous avons le plaisir de vous annoncer que la cantine va bien !

Nous vous rappelons que l'ensemble des enfants du regroupement pédagogique intercommunal de Pruzilly, Saint-Vérand, Saint-Amour-Bellevue mangent dans les locaux de Saint-Amour depuis 4 ans et bénéficient d'un transport méridien maintenant financé par la MBA grâce à la persévérance de nos élus.

Nous tenons à remercier les trois conseils municipaux pour leur soutien financier, matériel et moral sans faille ainsi que pour leur bienveillance.

Depuis mars 2020, nous avons dû nous adapter (plusieurs fois !) pour respecter les confinements, les normes sanitaires, les restrictions en tout genre, mais grâce à la bonne volonté du personnel encadrant et à la complaisance des enfants, nous maintenons le cap avec un maintien du service de la cantine autant que possible, sans sacrifier les projets ni l'équilibre financier.

Nous accueillons en moyenne 75 enfants chaque jour, avec 10613 repas servis sur l'année scolaire 2020-2021, Les repas sont toujours préparés par Nathalie Sevoz et Mylène Aupoil. Nous souhaitons la bienvenue cette année à Hélène Delaye, habitante de Saint-Amour, qui sert le repas des petits. Nous remercions également le SIVOM pour la mise à disposition de 2 personnes complétant notre équipe : Gaëlle Saunois et Pauline Bellancourt,

La bonne santé de l'association nous permet de poursuivre les investissements matériels : renouvellement et achat de matériel de cuisine, de blouses pour l'ensemble des salariés, de serviettes en tissu pour les petits etc. Nous avons également pu cette année augmenter la qualité des produits bruts servis aux enfants en augmentant encore la part de bio et de local, nous privilégions toujours la cuisine maison, conviviale, imaginative préparée sur place, une réelle chance pour les enfants !

L'année scolaire est parsemée de projets : semaine du goût sur le thème de la cuisine du monde, concours de dessin pour élire la mascotte de l'association (félicitations à Roxanne Guichon pour son Super Glouton !).

Nous accueillons également ponctuellement des stagiaires en cuisine en partenariat avec ATESIA (ESAT Mutualiste d'Hurigny, entreprise de l'économie sociale et solidaire). Un échange riche pour chacun des protagonistes et que nous souhaitons pérenniser.

La lutte contre le gaspillage se poursuit, les enfants pèsent chaque jour les déchets alimentaires, chaque mois nous faisons une moyenne quotidienne. Si les enfants ont fait des efforts et que les objectifs sont atteints, les cantinières leur proposent un menu « plaisir » le mois suivant. Chez les maternelles, le suivi est uniquement visuel mais les enfants sont très impliqués et les résultats excellents, félicitations !!!

Cette année, nous entamons un **virage numérique**. Nous souhaitons mettre en place un logiciel informatique permettant de faciliter les inscriptions des enfants, de gérer les présences et de fluidifier les échanges entre les cantinières et les parents.

L'association continue d'avancer, forte de ses nouveaux membres et riche des idées qui les accompagnent. Nous sommes toujours preneurs de nouveaux bénévoles, n'hésitez pas à venir nous voir ou à nous contacter par mail si vous souhaitez participer. S'investir dans les projets d'un restaurant scolaire c'est agir concrètement sur des problématiques centrales : éducation, santé, écologie, ruralité, emploi,

Pour terminer, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 14 mai 2022 pour une vente d'un plat cuisiné** par nos soins. De plus, nous organiserons la désormais traditionnelle **fête de fin d'année le jeudi 7 juillet 2022**.

Pour suivre notre actualité, rejoignez-nous sur notre page Facebook.

À très bientôt et très bonne année 2022 de la part de toute l'équipe des Gloutons !

+ CONTACT

Mail : restaurantsscolaires.gloutons@gmail.com



Le Sou des écoles

Le Sou des écoles est une association indispensable constituée de parents d'élèves bénévoles qui a pour objectif de récolter des fonds pour aider les enseignants à financer des projets culturels et éducatifs, à travers des actions fédératrices et festives.

Ainsi parents et enfants peuvent se retrouver dans des moments de convivialité durant les manifestations mais aussi pour ceux qui le souhaitent pendant leurs préparations.

Le bureau a été renouvelé il y a 2 ans maintenant, mais **des membres actifs ont quitté l'association cette année. Nous recherchons donc de nouveaux membres pour aider, animer et faire vivre l'association !**

LE BUREAU

Le bureau est composé de :

- **Présidente** : Cathy Cafiero
- **Vice-Présidente** : Jessica Labrador
- **Secrétaire** : Florence Guichet
- **Vice-Secrétaire** : Charlène Jannet
- **Trésorière** : Elvire Spay
- **Vice-Trésorière** : Pauline Pacaud

Ce bureau est complété par les membres actifs suivants : Charlotte Bourgeois et Emmanuelle Pitaut.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2020-2021

Le contexte sanitaire a contraint l'équipe du Sou des écoles à annuler certaines manifestations. Cependant, d'autres ont pu être maintenues comme les adhésions, les photos de classe, la vente de sapins de Noël, de fromages et de charcuterie, l'achat de verres ecocup réutilisables, la vente de gâteaux Mistral.

Ces manifestations ont apporté une touche de convivialité et ont permis de reverser la somme de 30€ par élève de chaque classe du RPI, soit un total de 2800€.

Cette somme a permis de financer ou de participer à l'achat de livres, jeux éducatifs et matériels de classe ; sortie cinéma, spectacle de la Cave à Musique dans la salle des fêtes de Saint-Amour et atelier archéologique à l'école par le Grand Site de la Roche de Solutré.

MANIFESTATIONS 2021-2022

- Septembre 2021 : adhésions du Sou des écoles
- Fin septembre 2021 : photos de classe
- Samedi 4 décembre 2021 : livraison des sapins de Noël, charcuterie et fromage
- Vendredi 17 décembre 2021 : apéro de Noël avec tombola Grill'Dinde
- Samedi 5 mars 2022 : carnaval
- Samedi 9 avril 2022 : chasse aux œufs

Nous remercions tous ceux qui soutiennent notre association et participent à nos actions !

Nous rappelons que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, quel que soit le temps que chacun peut y consacrer.

Nous vous souhaitons une très belle année 2022 avec le SOURire !

L'équipe du Sou des écoles

+ CONTACT

Présidente : Cathy Cafiero
Mail : soudesecolesasvp@gmail.com
Tél. 06 76 01 30 61



Elo Papillon



ASSISTANTS MATERNELS

- **Hélène DELHAYE** - Les Croches - 03 85 20 91 20 - 06 19 97 44 24
- **Corinne DUCOTE** - La Pirolette - Cidex 1107 - 03 85 36 54 20 - 06 75 12 51 00
- **Alexandre GUICHON** - Lieu-dit Les Thévenins - 03 85 38 24 97 - 06 64 12 26 35
- **Lorraine GUICHON** - Lieu-dit Les Thévenins - 03 85 38 24 97 - 06 82 79 23 72
- **Céline MIDEY** - Lieu-dit Les Capitans - Cidex 1119 - 04 74 04 41 17 - 06 74 68 29 26

MAM des petits cœurs

La maison d'assistantes maternelles est un lieu regroupant 2 assistantes agréées et accueille des enfants de 3 mois à 6 ans.



Elle offre aux enfants, les avantages d'un petit groupe dans une petite structure au calme, à la campagne. L'enfant peut ainsi s'épanouir tout en se préparant petit à petit à prendre de l'assurance pour son entrée à l'école....

La MAM est une association, son objectif premier est de collecter des fonds pour participer au financement de projets, l'achat de jouets, de matériel de puériculture, de fournitures comme la peinture, les crayons, les gommettes...

Encore une année sous le signe de la crise sanitaire, au cours de laquelle, malheureusement, le repas ainsi que plusieurs projets ont dû être annulés, seule la vente de légumes du mois de juillet a pu être organisée. Ce fut une grande réussite, le bénéfice de cette vente nous a permis d'investir dans du matériel de motricité.

+ CONTACT

Président : Claude Pomnof - **Secrétaire** : Céline Thévenard - **Comptable** : Marie-Laure Pomnof - **Tél.** 06 84 57 33 33



Dates à retenir en 2022

- 12 février : vente de gâteaux chez l'Amie du Cœur au profit des petits cœurs
- 14 mai : repas
- Tout le mois de juillet : vente de légumes chaque semaine
- D'autres projets sont à l'étude : carnaval, halloween



Le Conseil Municipal Junior en 2021

2021 fût pour notre CMJ une année décousue en raison de la pandémie.

Baptiste, Louise, Blanche, Benjamin, Thibault ainsi que Célia, Maxence et Jade qui nous ont rejoints en cours d'année, n'ont pas réussi à mettre en œuvre les projets initialement prévus.

Seule la matinée citoyenne a pu avoir lieu le 20 mars 2021. Ce fût l'occasion d'une belle rencontre entre nos jeunes et les habitants de Saint-Amour venus nous aider dans la collecte de déchets abandonnés sur nos voies publiques. Nous tenons tout particulièrement à remercier tous ces bénévoles chaleureusement y compris nos amis australiens qui vivent à Saint-Amour-Bellevue depuis trois ans. La cueillette fût malheureusement encore trop importante et nos grands sacs poubelles furent bien remplis. Rendez-vous à nouveau au printemps 2022.

Nos projets en suspens :

- Boîte à livres
- Refonte du stop pub
- Rencontre inter générations
- Liens avec d'autres CMJ
- Visites de divers sites en lien avec la collectivité

Cette nouvelle année sera « blanche » car il n'y a pas assez de participants. Madame le Maire et les animatrices se mettent à la disposition des jeunes de la commune de 9 à 14 ans pour réfléchir ensemble à de futurs projets et initiatives citoyennes. N'hésitez pas à prendre contact avec nous soit par mail : mairie@saint-amour-bellevue.fr soit par téléphone au 03 85 37 11 48.

Nous espérons qu'une nouvelle dynamique se crée et nous vous souhaitons une excellente année 2022.

Catherine, Christine et Mireille,
Animatrices



LISTE DES ASSOCIATIONS

Amicale des Chasseurs

Cyril PATISSIER

cyril.patissier@aliceadsl.fr

03 85 37 44 48 - 06 70 63 97 70

Anciens Combattants

Pierre POITEVIN

pierre.poitevin71@orange.fr

03 85 37 12 90

Association de Capoeira

Laurent VASTY

laurent.vasty@bbox.fr

06 63 00 97 97

Caveau de Saint-Amour

Joseph de SONIS

joseph.de-sonis@orange.fr

03 85 37 19 17

Club Bel Horizon

Monique COMBEPINE

moniquejeanjacques.combepine@orange.fr

03 85 37 40 97 - 06 23 55 64 76

Comité Saint-Vincent

Romain SPAY

domaine.ravinets@yahoo.fr

06 82 98 28 41

Culture Loisirs et Sports - CLS

Yvon MADIGAND

cls@saintamour71.fr

06 29 07 00 97

Le Sou des écoles

Cathy CAFIERO

soudesecolesasvp@gmail.com

03 85 50 30 72

Syndicat Viticole du Cru Saint-Amour

Claire Midey

chateau-la-romanciere@wanadoo.fr

06 84 50 05 61

Restaurant Scolaire Les Gloutons

Denis COGNARD

restaurantsscolaires.gloutons@gmail.com



LA CAPOEIRA

La Capoeira se distingue des autres arts martiaux par les positions en équilibre, sur les mains, que les joueurs prennent souvent pour effectuer des mouvements de jambes. Au son de la musique, les joueurs miment un combat où discipline et respect mutuel sont des valeurs fondamentales.



La présence de la Capoeira à Saint-Amour-Bellevue depuis 2014 est bien le reflet de son succès. L'ambiance est amicale et l'association accueille volontiers les nouveaux membres.

Laurent VASTY, Président de l'ACSAB

Tél. 06 63 00 97 97 - laurent.vasty@bbox.fr

L'AMICALE DES CHASSEURS

L'année 2021 aura encore été très particulière.

En ce qui concerne le gibier, nous constatons une légère baisse de certaines populations comme les chevreuils, les lièvres, les lapins, et un prélèvement important de prédateurs.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 3 nouveaux membres, contre un départ, au sein de notre société de chasseurs.

Nous vous rappelons que nos **jours de chasse sont le jeudi, le samedi et le dimanche**.

Pour nos manifestations, la vente de boudins et boulettes du 27 mars fût, cette année encore, une très belle réussite et sera reconduite en mars 2022. Merci à tous ceux qui nous ont passé commande.

Le concours de pétanque et le banquet de fin de saison n'ont pas eu lieu en raison de la crise sanitaire. Nous espérons pouvoir à nouveau organiser ces événements en 2022.

Nous nous sommes réunis autour d'un méchoui, le samedi 14 août, à la salle des fêtes et nous avons passé une très belle journée ensoleillée.

L'ensemble des chasseurs vous présentent tous leurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2022.



ASSOCIATION CULTURE LOISIRS ET SPORTS



Les activités de l'année 2021 pour l'Association Culture Loisirs et Sport à Saint-Amour-Bellevue se résument ainsi :

+ Cours de sport avec 8 séances hebdomadaires :

- 2 cours de yoga : le lundi de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 19h30 à 20h30
- 1 cours de Cross training le lundi de 19h45 à 20h45
- 1 cours de Gym douce le jeudi de 9h00 à 10h00
- 1 cours de Pilates le jeudi de 10h00 à 11h00
- 1 cours pour enfants de 7 à 10 ans le mercredi de 9h30 à 10h30
- 2 cours de Body Cardio : le mardi de 20h30 à 21h30 et le mercredi de 20h15 à 21h15

Ces 8 cours, dont l'un est nouveau (gym douce) par rapport à l'année 2020/2021, ont été mis en place depuis la rentrée de septembre. Ils sont assurés par :

- Jennifer pour les cours de yoga.
- Morgane pour les cours de Cross training, Gym douce, Pilates et enfants de 7 à 10 ans.
- Audrey pour les cours de Body cardio.

Le nombre de participant(e)s est semblable à celui de l'an dernier avec un peu plus d'une centaine d'inscrit(e)s.



La crise sanitaire a beaucoup perturbé le déroulement de la saison 2020/2021.

Pendant toute cette période de confinement, des séances étaient proposées en vidéo par les différents coachs, permettant ainsi de garder un minimum de relation sociale entre les adhérent(e)s.

Il est tout à fait possible de rejoindre les cours même en milieu de trimestre. Une ambiance conviviale y règne et l'accueil des nouveaux arrivants est chaleureux.

+ **Le tennis** : La gestion du terrain de tennis est assurée par la Mairie, voir l'article à ce sujet.

+ **Le théâtre et le vide-greniers** : ces manifestations, qui se déroulent habituellement respectivement mi-janvier et fin juin, n'ont pas pu être organisées en raison des conditions sanitaires.

+ Les projets de CLS pour 2022

- **Cours de gym** : Nous espérons que les 8 séances décrites précédemment pourront se dérouler normalement en salle pendant toute la saison avec, le cas échéant, des précautions imposées par les Autorités. Les séances en « live » permettent, certes, de rester en contact mais ne remplacent pas les cours en présentiel beaucoup plus conviviaux.
- **Théâtre** : une représentation théâtrale aura lieu le dimanche 16 janvier 2022 à 16h00 dans la salle des fêtes de Saint-Amour. La pièce retenue est *Le serment d'Hippocrate* interprétée par la Compagnie des Cadoles du Foyer rural de Verzé.
- **Vide-Grenier** : pour l'année à venir, un vide-grenier serait plutôt envisagé en début de saison, fin mars ou début avril. Date à confirmer.

Pour information, Guillaume Langrand a démissionné de son poste de Vice-Président pour raisons professionnelles et le poste de Trésorier était vacant depuis le décès de Peter Cook.

Lors de notre assemblée générale du 19 novembre dernier, un nouveau Bureau a donc été mis en place et sa composition est la suivante :

Président : Yvon Madigand
Vice-Président : Sophie Desseigne
Secrétaire : Chantal Berthier
Trésorière : Corinne Ducoté

Le Bureau et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2022.

Yvon Madigand, Président de CLS

TERRAIN DE TENNIS

La commune gère et entretient un terrain de tennis disponible gratuitement pour les habitants du village et leurs visiteurs.

+ **Condition** : Présenter une pièce d'identité pour le retrait de la clé.

+ Points de retrait de la clé :

- Régie du Tourisme / Agence postale
- Boulangerie : L'Amie du cœur
- La Poterie de Saint-Amour
- La Cave Hamet-Spay

Contacts : tourisme@saint-amour-bellevue.fr - mairie@saint-amour-bellevue.fr



CLUB BEL HORIZON

Chers lectrices et lecteurs et pour certaines et certains, membres de notre Club,

Nous voici arrivés au terme d'une année encore bien compliquée...

Nous avons décidé de reprendre les activités du Club le mardi 7 septembre avec toutes les mesures sanitaires en vigueur.

Le **15 septembre**, afin de fêter nos retrouvailles, après de longs mois chacun chez soi, nous nous sommes réunis autour d'un déjeuner chez Joséphine à table où nous avons tous apprécié le célèbre « poulet au vin jaune ». La journée s'est poursuivie par les jeux habituels (cartes, scrabble) dans la salle des fêtes.

Le **21 octobre** nous avons fait un voyage d'une journée dans les Gorges de la Loire (visite de l'atelier du Conservatoire des meilleurs ouvriers de France à Saint-

Étienne) suivie d'un déjeuner sur les bords de la Loire. L'après-midi : visite du château des Bruneaux à Firminy et visite commentée de la Miellerie des Gorges de la Loire (la vie des abeilles n'a désormais plus de secret pour nous !) Le soleil nous a également accompagné tout au long de cette agréable excursion.

Le **5 décembre** rendez-vous pour notre loto annuel, malgré ce Covid qui ne nous lâche pas !!!

Le **15 décembre**, jour de notre traditionnel repas de Noël.

En cette fin d'année atypique, nous n'oublions pas ceux qui ne peuvent plus venir à nos rencontres, ils nous manquent. Nous avons une pensée émue pour Henri Terrier qui nous a quittés bien trop vite (il était l'un des piliers du Club).

Notre Assemblée générale aura lieu le 18 janvier 2022.

Nous espérons vivement pouvoir accueillir de nouveaux jeunes retraités qui contribueront, grâce à de nouvelles idées, à faire vivre ce Club qui perdure depuis plus de 40 ans. Ils seront les bienvenus.

Le bureau du Club et moi-même souhaitons à chacun d'entre vous, une bonne santé et de joyeuses fêtes de fin d'année !

Monique Combepine,
Présidente.

LES ANNIVERSAIRES

- **90 ans** : Gilbert Tranchant
- **80 ans** : Camille Vautrety, Gisèle Chomienne, Marie-Thérèse Nallet
- **70 ans** : Monique Combepine, Jean-Jacques Combepine, Jean-Claude Rey



Repas le 15 septembre



Voyage le 21 octobre



Repas de Noël

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Nous nous rassemblons solennellement devant le Monument aux Morts avec le drapeau tricolore, pour commémorer les trois guerres du XX^e siècle et rendre hommage à tous ces valeureux combattants qui partirent confiants et courageux et qui ne revinrent jamais.

« NOUS LEUR DEVONS NOTRE LIBERTÉ »

Je remercie tous les participants qui nous rejoignent lors de ces cérémonies, parfois certains accompagnés de leurs enfants. Ils sont, chaque année, de plus en plus nombreux, signe d'une véritable prise de conscience de ces sacrifices ultimes mais qui ne l'auront pas été en vain. L'avenir devra être construit sur ce travail de mémoire.

Cette année fut, encore une fois, très particulière en raison du contexte sanitaire.

La commémoration des 19 mars (FNACA), 8 mai et du 11 novembre ont

eu lieu mais en comité plus restreint et en respectant les distances.

En ma qualité de Président, au nom de tous, j'émets des vœux de bonne santé pour tous.

Pierre Poitevin, Président
Tél. 03 85 37 12 90
pierre.poitevin71@orange.fr

POUR MÉMOIRE...

- ✚ **1^{ère} guerre mondiale (1914-1918)** : 18,6 millions de morts (9,7 de soldats et 8,9 millions de civils)
Commémoration : 11 novembre
- ✚ **2^e guerre mondiale (1939-1945)** : 60 millions de morts tous pays confondus
Commémoration : 8 mai
- ✚ **Guerre d'Algérie (1954-1962)** : 280 000 morts environs et 65 000 blessés et 485 disparus.
Commémoration : 19 mars



PAROISSE NOTRE-DAME-DES-VIGNES

HORAIRES ET LIEUX DES MESSES

Le samedi soir, à 18h30

- ❖ En janvier et février
Église de Romanèche-Thorins
- ❖ En octobre, novembre et décembre
Église de La Chapelle-de-Guinchay
- ❖ Le reste de l'année : dans les villages
(se renseigner à la paroisse)

Le dimanche, à 9h et à 10h30

Toute l'année, à l'église de Crêches-sur-Saône

En semaine

- ❖ Mardi : 18h à l'église de Crêches-sur-Saône, précédée d'un temps d'adoration du Saint-Sacrement à 17 h.
- ❖ Mercredi : 9h à l'église de Romanèche-Thorins
- ❖ Jeudi : 9h à l'église de Crêches, précédée à 8h30 de la prière du chapellet
- ❖ Vendredi : 17h à la chapelle du Bocage (avec pass sanitaire)

PERMANENCES

Père Pierre DHAUSSY :

Jeudi de 16h à 20h

Père Osvaldo SEGOVIA GALI :

Mercredi de 16h à 19h

SACREMENT DU PARDON

Tous les samedis de 16h à 17h à la maison paroissiale, ou pendant l'Adoration (mardi avant la messe), ou sur rendez-vous.

Célébration communautaire du Sacrement du Pardon, avec absolutions individuelles, pendant l'Avent et le Carême (se renseigner à la maison paroissiale).

L'année qui s'achève a vu notre reprise d'activité, ralentie par les contraintes liées au Covid. Les équipes de la paroisse s'activent pour animer et enrichir notre cheminement de foi. Nous sommes habitués à notre masque et nous avons oublié les échanges chaleureux manifestés dans nos rencontres. Mais les sourires sont devenus plus intenses et plus riches de sens.

Alors ces quelques lignes sont pour vous, mes chers paroissiens, elles vous invitent à faire de cette année qui commence une année de Joie et d'Espérance, éclairée par la lumière du Christ. Elle sera riche en surprise dans la paroisse (surtout pour l'aide aux familles !), venez vous renseigner, la maison paroissiale est votre maison, entrez !

À vous que je connais et qui me connaissez, nous continuerons la route ensemble : entrez ! Je suis là pour vous accompagner. À vous que j'ai simplement croisé aux détours d'un chemin, nous apprendrons à nous connaître : entrez ! Je suis là pour vous accueillir. À vous que je ne connais pas mais qui vous interrogez sur le sens de votre vie, nous écouterons mutuellement : entrez ! Je suis là pour vous aider.

Sachez que je veille (autant que je peux) sur mon troupeau, et suis toujours à la recherche de mes brebis perdues !

Nous vous souhaitons, le père Osvaldo et moi, une bonne et sainte année 2022 !

P. Pierre Dhaussy

+ Coordonnées de la Paroisse

Curé : Père Pierre DHAUSSY

Vicaire : Père Osvaldo SEGOVIA GALI

Paroisse Notre-Dame-des-Vignes

71570 La Chapelle-de-Guinchay

Tél. 03.85.36.72.03

Mail : accueil@paroissendv.com

www.paroissendv.com

+ Secrétariat

Lundi, mardi, mercredi : de 9h à 12h

Jeudi, vendredi : de 14h à 18h



Père Pierre DHAUSSY, curé



Père Osvaldo SEGOVIA GALI, vicaire

ASSOCIATION D'ENTRAIDE DE CHAINTRÉ ET DE SAINT-AMOUR-BELLEVUE

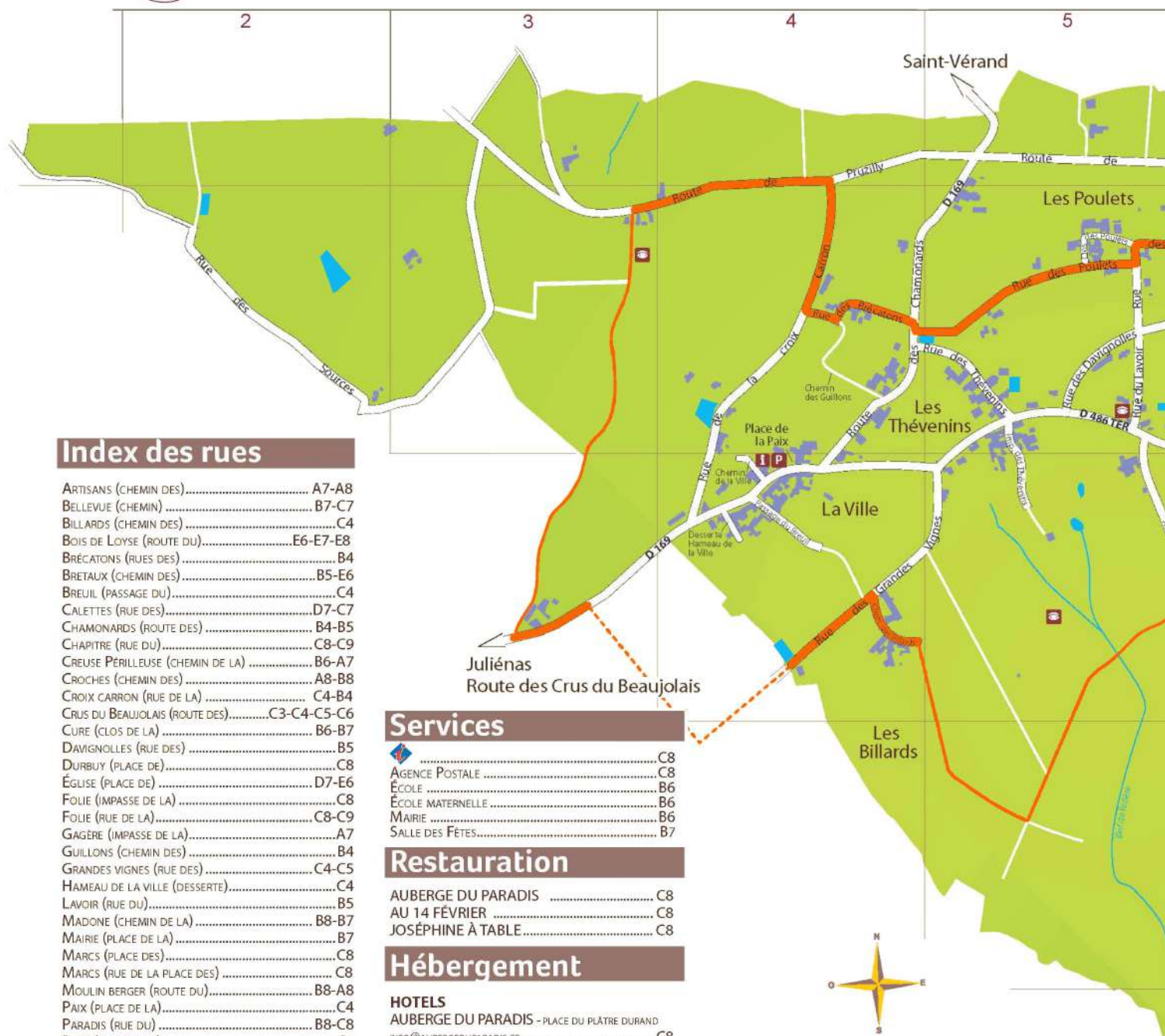
Comme nous l'avions indiqué en 2019, l'Association a fait don de son patrimoine : 2 logements à la Cure dans le Bourg, au diocèse d'Autun.

Contact : Père Pierre DHAUSSY





Saint-Amour-Belleuve



Index des rues

ARTISANS (CHEMIN DES).....	A7-A8
BELLEVUE (CHEMIN).....	B7-C7
BILLARDS (CHEMIN DES).....	C4
BOIS DE LOYSE (ROUTE DU).....	E6-E7-E8
BRÉCATONS (RUES DES).....	B4
BRETAUX (CHEMIN DES).....	B5-E6
BREUIL (PASSAGE DU).....	C4
CALETTES (RUE DES).....	D7-C7
CHAMONARDS (ROUTE DES).....	B4-B5
CHAPITRE (RUE DU).....	C8-C9
CREUSE PÉRIILLEUSE (CHEMIN DE LA).....	B6-A7
CROCHES (CHEMIN DES).....	A8-B8
CROIX CARRON (RUE DE LA).....	C4-B4
CRUS DU BEAUJOLAIS (ROUTE DES).....	C3-C4-C5-C6
CURE (CLOS DE LA).....	B6-B7
DAVIGNOLLES (RUE DES).....	B5
DURBUY (PLACE DE).....	C8
ÉGLISE (PLACE DE).....	D7-E6
FOLIE (IMPASSE DE LA).....	C8
FOLIE (RUE DE LA).....	C8-C9
GAGÈRE (IMPASSE DE LA).....	A7
GUILLONS (CHEMIN DES).....	B4
GRANDES VIGNES (RUE DES).....	C4-C5
HAMEAU DE LA VILLE (DESSERT).....	C4
LAVOIR (RUE DU).....	B5
MADONE (CHEMIN DE LA).....	B8-B7
MAIRIE (PLACE DE LA).....	B7
MARCS (PLACE DES).....	C8
MARCS (RUE DE LA PLACE DES).....	C8
MOULIN BERGER (ROUTE DU).....	B8-A8
PAIX (PLACE DE LA).....	C4
PARADIS (RUE DU).....	B8-C8
PARC (IMPASSE DU).....	C7
PELUZAN (CHEMIN DE).....	B7-A7
PIAT (RUE DE LA).....	D7
PIERRES (CHEMIN DES).....	C6-D7
PINS (CHEMIN DES).....	D7-E6
PIROLETTE (RUE DE LA).....	B5-B6
PLÂTRE DURAND (PLACE DU).....	C8
POULETS (CLOS DES).....	B5
POULETS (RUE DES).....	B4-B5
PRUZILLY (ROUTE DE).....	B3-A4
SAINT AMOUR (ROUTE DE).....	E7-D7-C8-B8-B9
ST VALENTIN (ROUTE DE LA).....	A5-A6-B6-B7-C8
SATHONAT (IMP. DE).....	B7-B8
SATHONAT (RUE DE).....	B8
SERVETTES (RUE DES).....	B5-A5
SOURCES (RUE DES).....	A1-A3
TERRES DE GUINCHAY (CHEMIN DES).....	D8
THEVENINS (IMP. DES).....	B5-C5
THEVENINS (RUE DES).....	B5
VIARDS (CLOS DES).....	C8
VILLE (CHEMIN DE LA).....	C4

Services

AGENCE POSTALE.....	C8
ÉCOLE.....	B6
ÉCOLE MATERNELLE.....	B6
MAIRIE.....	B6
SALLE DES FÊTES.....	B7

Restauration

AUBERGE DU PARADIS.....	C8
AU 14 FÉVRIER.....	C8
JOSÉPHINE À TABLE.....	C8

Hébergement

HOTELS

AUBERGE DU PARADIS - PLACE DU PLÂTRE DURAND	
INFO@AUBERGEDUPARADIS.FR.....	C8

CHAMBRE D'HÔTES - GÎTES

JEAN-PAUL DUCOTE - 576, RTE DES CRUS DU BEAUJOLAIS	
DU COTE JEAN-PAUL@ORANGE.FR.....	C7
LE PARADIS DE MARIE - 195, RUE DU PARADIS	
CONTACT@LAROULOTTEDEMARIE.COM.....	B8
Ô COEUR DU PARADIS - 60, RUE DU PARADIS	
CONTACT@OCOEURDUPARADIS.FR.....	B8
MA CHAMBRE A SAINT AMOUR - 627, ROUTE DE LA SAINT VALENTIN	
WWW.MACHAMBREASAINSTAMOUR.COM.....	B7

Commerces

CAVE HAMET SPAY - 65, ROUTE DES CRUS DU BEAUJOLAIS - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	C8
BOULANGERIE - PLACE DES MARCS - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	C8
CAVEAU DU CRU ST AMOUR - PLACE DU PLÂTRE DURAND - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	C7
LA POTERIE DE ST AMOUR - PLACE DU PLÂTRE DURAND - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	C8
AU FIL DU TEMPS - PLACE DES MARCS - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	C8
LOUP - 283 ROUTE DES CRUS DU BEAUJOLAIS - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	C7
OSTHEPATHE - 5 PLACE DE LA MAIRIE - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	B7
LA RESSOURCE - (BRASSEUR) - 541 RUE DE LA FOLIE - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	C9
AUDE NATURELLE - LOT PRES SAINT PIERRE - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	A8

RANDONNÉES PÉDES

SENTIER BELLES VUES 2 KM

www.saint-am

levue



TRES
ENTIER DU CŒUR DES VIGNES 6,5 KM

our-bellevue.fr



LES NUMÉROS UTILES

LA MAIRIE

5 Place de la Mairie - Le Bourg
Email : mairie@saint-amour-bellevue.fr
Tél. : 03.85.37.11.48
Site : www.saint-amour-bellevue.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h
Le 1^{er} samedi de chaque mois

Permanence Maire-Adjoints : chaque vendredi de 9h à 11h

AGENCE POSTALE - RÉGIE DU TOURISME

Rue de la Place des Marcs
Tél. : 03 85 37 42 05
Email : tourisme@saint-amour-bellevue.fr
Site : www.saint-amour-bellevue.fr

GROUPE SCOLAIRE

École Maternelle 03 85 37 45 21
École Primaire 03 85 37 45 20
Restaurant scolaire 06 23 72 12 38
Garderie périscolaire 06 21 53 23 15
Accompagnatrice bus scolaire 06 10 99 39 06

SANTÉ - URGENCE

Centre anti-poison de Lyon 04 72 11 69 11
Pharmacies de garde à partir d'un code postal
www.servigardes.fr 0825 74 20 30
Pompiers de Mâcon 18
S.A.M.U. 15
ADMR 03 85 36 52 07

SSIAD 03 85 37 46 31
Gendarmerie 17
Dépannage ENEDIS (EDF + gaz) 09 69 32 18 71
Dépannage SUEZ (eau) 0 810 826 826
Conciliateur de justice (M.LAGRESLE) 06 34 75 08 83
France Services - La Chapelle de Guinchay 03 58 19 02 08

SERVICES SOCIAUX

Bulle de Vie

5 Place de l'église - La Chapelle-de-Guinchay
Tél. 03 85 36 70 50

Assistante sociale

Centre médico-social à Mâcon - Tél. 03 85 21 65 00
Permanences à la Cité Fleurie à Crêches-sur-Saône
le mardi matin (prendre RDV au préalable).

PAROISSE NOTRE-DAME-DES-VIGNES

La Chapelle-de-Guinchay - Tél. 03 85 36 72 03

APPELS ANONYMES ET GRATUITS

NON ! au harcèlement 3020
Décrochage scolaire 0 800 200 000
Autisme info service 0 800 71 40 40
Drogue info service 0 800 23 13 13
Allô enfance maltraitée 119 / 03 85 40 06 00
S.O.S. Femme ou homme violence conjugale 3919
Suicide écoute 01 45 39 40 00
France Alzheimer 01 42 97 52 41
Alcool info service 09 80 98 09 30
Tabac info service 3989
filsantejeunes.com 3224 / 01 44 93 30 74
CIIIVISE Commission Indépendante sur l'Inceste
et les Violences sexuelles faites aux Enfants ..0805 802 804

TARIFS LOCATION SALLE DES FÊTES (délibération du 16 novembre 2021 - 2021/030)

La salle est située Place de l'Église, elle a une capacité de 120 personnes assises. Elle est équipée d'une cuisine professionnelle avec réfrigérateur et lave-vaisselle.

→ La demande de réservation se fait auprès de la Mairie au 03 85 37 11 48

État des lieux et remise des clés :

Mme Laurence CHOMIENNE
07 86 10 32 70

MANIFESTATIONS	LOCALES		
	électricité	Caution	Total
Location 1 jour semaine	inclus	1 000 €	280 €
Location week-end	inclus	1 000 €	320 €
Location privée (vin d'honneur)	inclus	1 000 €	100 €
MANIFESTATIONS	EXTERIEURES		
	électricité	Caution	Total
Location 1 jour semaine	inclus	1 000 €	380 €
Location week-end	inclus	1 000 €	440 €
Location privée (vin d'honneur)	inclus	1 000 €	140 €

🔔 RAPPEL : LES ANIMAUX DE COMPAGNIE



Les propriétaires de chats doivent être conscients que laisser leurs animaux sortir en étant non stérilisés, provoque chaque année plusieurs portées de chatons qui grossissent le nombre de chats errants. Un couple de chats peut donner en 5 ans, 15 552 descendants ! Pour plus de renseignements : L'Éden des 4 pattes - Refuge SPA et pension - Les Cruces à Serrières - Tél : 07 73 27 66 31 sur rendez-vous uniquement.

Le Maire rappelle que la loi du 6 janvier 1999 impose l'identification obligatoire des animaux âgés de plus de 4 mois.

En ce qui concerne les chiens, attention, quelques rappels ! Pas de chien en divagation, ni de maltraitance, pas de nuisance sonore. Les chiens dangereux de 2^e catégorie doivent être déclarés à la Mairie, tenus en laisse, et muselés.

GESTION DES DÉCHETS : QUELQUES REPÈRES...

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte et le traitement des déchets sont assurés par les services de Mâconnais Beaujolais Agglomération.

La collecte est effectuée deux fois par semaine, le mardi et le vendredi (sortir les poubelles la veille au soir). Les déchets doivent être déposés en sacs bien fermés dans des bacs normés (XP H96-114), en vente à la direction des déchets de MBA et dans les commerces de bricolage.

LE TRI SÉLECTIF

Le verre (pot, bouteille et bocaux uniquement), les emballages et les papiers cartons ne doivent pas être jetés dans les ordures ménagères. Ils sont valorisables. Veuillez les déposer dans les points d'apport volontaire qui sont situés : **Lieu-dit « Sathonat » (sur le parking) et Hameau des Billards.**



Tous les administrés doivent **RESPECTER** les règles de fonctionnement des P.A.V. : **TOUT** ce qui ne rentre pas dans les P.A.V. (ex : gros cartons, objets encombrants, appareils ménagers, branchages...) **DOIT** être obligatoirement déposé à la déchetterie de Vinzelles. Le non-respect de ces règles entraînera des sanctions selon l'arrêté du Maire 2015-026.

LES DÉCHÈTERIES

+ **Déchetterie de Vinzelles** : ouverture le lundi, mercredi, et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

+ **Déchetterie de Romanèche-Thorins** : ouverture le lundi et le samedi de 8h à 12h, et le vendredi de 14h à 17h30.

Vous avez néanmoins accès à toutes les déchèteries du territoire. Pour s'inscrire en déchèterie, **rendez-vous sur mb-agglo.com** :

→ Téléchargez, complétez et renvoyez la plaquette d'inscription

→ Inscrivez-vous directement en ligne

Des plaquettes d'inscription sont également disponibles en déchèterie. Demandez-les au gardien ou à la Mairie.

En 2018, un nouveau système de contrôle d'accès a été mis en place avec 52 entrées gratuites par an et par foyer à la déchetterie.

+ **Pour tout renseignement :**

Direction des déchets

03 85 38 44 39

ou environnement@mb-agglo.com



**Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION**

REPORT DE COLLECTES 2022

COLLECTE CONCERNÉE	Jours de collecte habituels	Lundi 18 avril	Jeudi 26 mai	Lundi 6 juin	Jeudi 14 juillet	Lundi 15 août	Mardi 1 ^{er} novembre	Vendredi 11 novembre
Romanèche-Thorins La Chapelle de Guinchay Saint Amour Bellevue Chânes - Saint Vérand - Leynes - Pruzilly - Chasselas	Mardi et vendredi						Mercredi 2 novembre	Samedi 12 novembre

ENVIRONNEMENT ET INCIVILITÉS

LA PROPRETÉ DES RUES EST L'AFFAIRE

DE TOUS

Qui doit enlever les mauvaises herbes sur le trottoir ?

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public.

Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien.

Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.

Dans ce cas, le Maire peut aussi faire procéder à l'exécution forcée de travaux d'élagage pour mettre fin à l'avancée de plantations sur les voies communales. Les frais sont alors exclusivement à la charge des propriétaires négligents (article L.2212-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, CGCT).



UN PEU DE NOTRE HISTOIRE !

LE PLASTRE !

On désignait autrefois sous le nom de *plastre* un emplacement d'une certaine étendue, libre de construction. NB. le « s » de *Plastre* s'est transformé en accent circonflexe sur le « a » au XVII^e siècle.

PLACE DES MARCS

Notre Place des Marcs actuelle s'appelait Place des Marres car les eaux, ruisselant depuis le Bourg, formaient des marres, sur ce petit plateau.

Plus tard, lorsque les vignerons ont commencé à déposer les résidus des grappes, le nom Marres s'est transformé en « marcs ». Peut-être, en raison de la forte odeur de fermentation !?!



L'ANCIENNE SALLE DES FÊTES

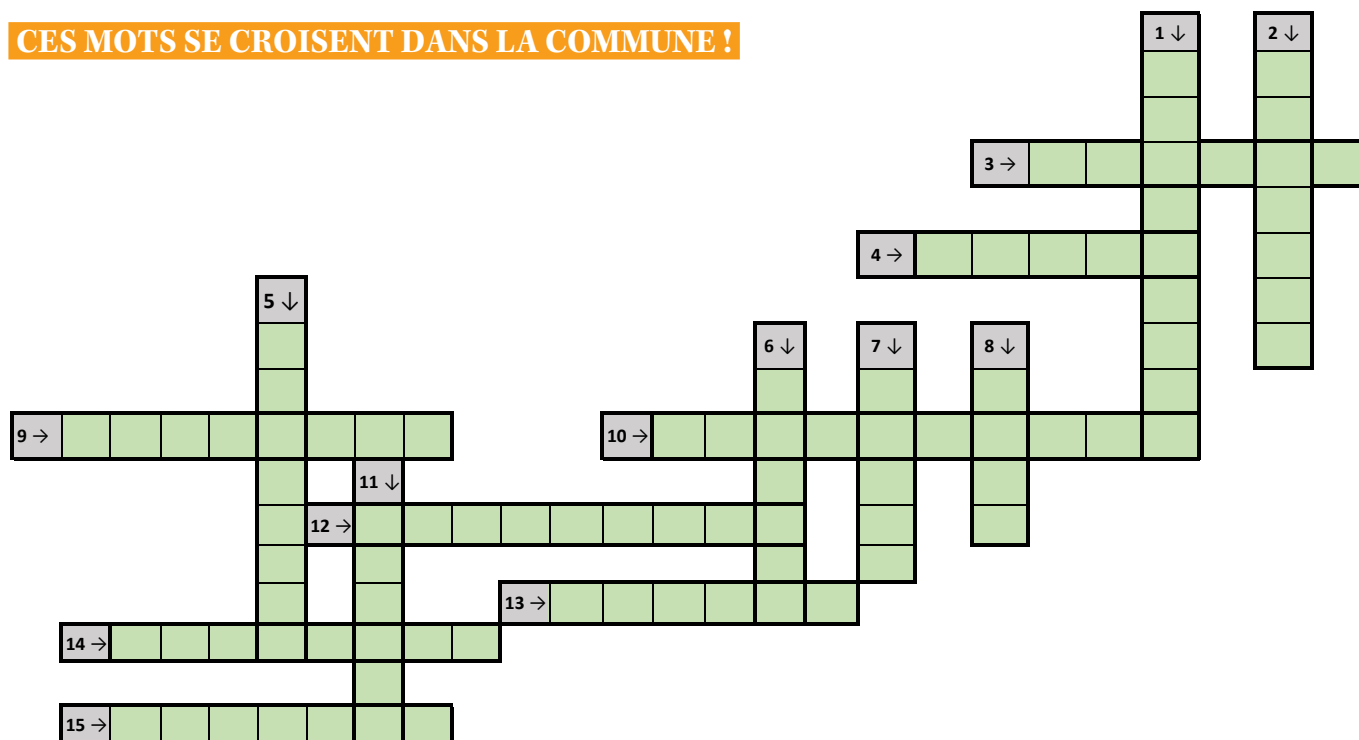
À côté de la Boulangerie, la maison comprenant une "ÉCURIE ET REMISE" devint la salle des fêtes entre le début des années 1900 et jusque vers la fin des années 60 !

Après la rénovation d'une grange, la salle des fêtes a été transférée dans les locaux actuels.

La maison blanche aux multiples fenêtres était le seul bâtiment scolaire du village. La cantine de l'école se trouvait au rez-de-chaussée, à côté de "l'ÉCURIE ET REMISE". Le garde-champêtre logeait au-dessus, son épouse était la cantinière.

GRILLES DE JEUX

CES MOTS SE CROISENT DANS LA COMMUNE !



HORIZONTAL		VERTICAL	
3	L'amie belge	1	Petits abreuvoirs
4	Conurbation	2	Ados chez les gallinacées
9	Tables d'opérations	5	Structure le livre
10	Voient le Mont Blanc à une voyelle près	6	Lieu de garantie assurée
12	Petite dicotylédone	7	A cette échelle, maladie proche de la pandémie !
13	Lianes de la famille des ampélidacées	8	Devrait régner partout
14	Martyr et prêtre de Rome I ^{er} siècle	11	Se munir d'une brosse si on l'essuie!
15	dans les partitions		

P	N	Q	O	G	A	G	E	R	E	A	P	E	S
Q	Z	H	W	H	U	C	C	G	N	F	I	V	C
E	G	W	H	C	M	L	H	U	M	X	R	I	P
W	E	P	Q	H	O	T	Q	A	S	M	O	L	E
B	I	L	L	A	R	D	S	O	P	H	L	L	V
S	Q	P	P	M	E	L	H	C	V	I	E	E	I
E	A	U	O	O	P	C	V	U	W	U	T	S	G
R	N	A	U	N	D	U	R	B	U	Y	T	R	N
V	Q	F	L	A	B	P	F	O	B	M	E	Z	E
E	B	O	E	R	Y	K	F	Z	C	F	S	L	S
T	A	L	T	D	B	P	K	A	P	H	U	X	E
T	N	I	S	S	R	Y	U	Q	B	A	E	N	V
E	P	E	P	L	A	T	R	E	R	Z	I	S	Q
S	Q	V	A	L	E	N	T	I	N	O	K	X	M



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

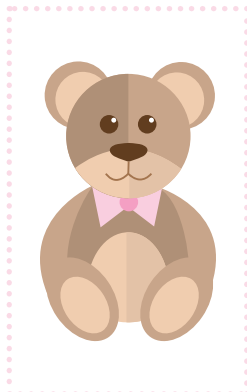
Nous les accueillons avec joie !



Alix PERRACHON
le 7 janvier
Les Thévenins



Jeanne BATAILLARD
le 4 mai
Route des crus
du Beaujolais



Lucile DUCROT
le 8 octobre
Rue des Calettes



Diego NETO
le 13 octobre
Route des crus
du Beaujolais



Milo DUCOTÉ
le 20 octobre
Les Guillons



Alix PESSINA-BOISSON
le 24 novembre
Route des crus
du Beaujolais



Mila DOMINGUEZ-GARCIA
le 10 décembre
Les Guillons



Élise PERRACHON
le 30 décembre
Route des crus
du Beaujolais

PARRAINAGE RÉPUBLICAIN



Anna SAPIN
le 25 septembre

MARIAGES

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !

Anaïs DUFOUR et Adeline DUCOTÉ le 10 juillet

Domitille, Lucie FARCY et Thomas GUILLOT le 28 août



DÉCÈS

Au fil des années, nous ne les oublions pas...

Gilles POITEVIN le 5 février 2020

Marie-Christine BUIRON épouse REVILLON le 23 janvier

Claude DUC le 6 février

Romy VERMOREL le 19 avril

Yann ECHALLIER le 13 septembre

Henri TERRIER le 20 octobre

Robert BERTHIER le 24 décembre

CONFIRMATIONS DE MARIAGE

7 cérémonies de confirmation de mariage ont pu être célébrées au cours de l'année, ce qui est remarquable vu les contraintes sanitaires en vigueur.

Certaines se sont déroulées sous la tonnelle devant la Mairie, ajoutant une note romantique supplémentaire à la cérémonie. Cela représente un total 290 visiteurs venus d'horizons différents ayant parcourus en moyenne 60 km et associées à la réputation du Cru Saint-Amour, ces confirmations de mariage contribuent largement à l'économie locale et à la promotion touristique de la commune.



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Samedi 18 décembre à 11h00 dans la salle des fêtes, 12 couples et leurs enfants ont accepté l'invitation du Conseil Municipal.

Mme le Maire leur a présenté le village, son histoire ainsi que ses particularités, ses associations et les différentes manifestations qui s'y déroulent tout au long de l'année. Ils se sont à leur tour présentés et indiqués les raisons de leur choix de venir s'installer à Saint Amour-Bellevue. Afin de leur souhaiter la bienvenue, Mme le Maire leur a remis à chacun une bouteille de Saint-Amour, de différents domaines, ainsi que de la documentation sur le village et sur le métier de vigneron.

Lorsque l'on vient habiter dans les vignes, mieux vaut-il démarrer sur un bon pied ! ... de vigne, bien sûr !!

Nous leur souhaitons tout le bonheur possible à Saint-Amour-Bellevue.



Remerciements

Photos prises lors de la soirée privée organisée par

"À la belle étoile"

www.alabelletoile.com

et avec l'aimable permission de "Ma chambre à Saint Amour.com"

LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE



Josiane CASBOLT

LES ADJOINTS



Catherine CANARD



Claude BOISSON

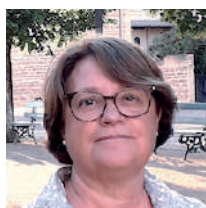


Jean-Yves MIDEY

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



G. BARBET



M. BERNET



L. CHOMIENNE



J. DE SONIS



P. DURAND



C. GIOVANNONE



R. HAMET



M. PERRET



M. TERRET

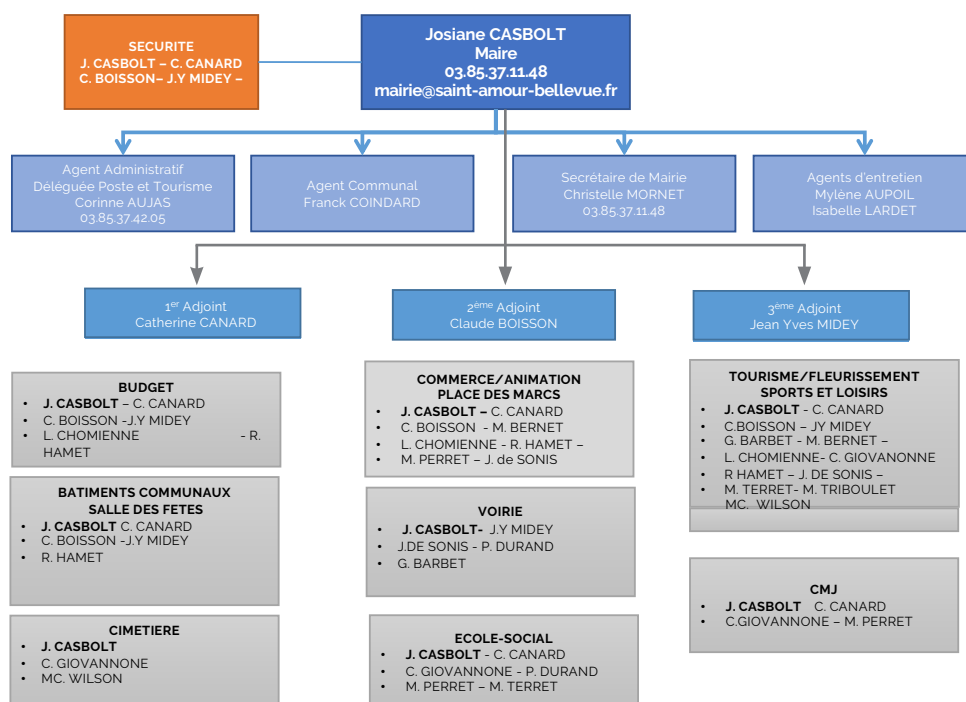


M. TRIBOULET



M-C. WILSON

ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE



DELEGUES
Syndicats intercommunaux

MBA -
Mâconnais Beaujolais
Agglomération
• Josiane CASBOLT
• Catherine CANARD

SYNDICAT DEPART. D'ENERGIE S&L
(SYDESU)
• Josiane CASBOLT
• Jean Yves MIDEY
• Claude BOISSON

SIVOM DE L'ARLOIS
• Josiane CASBOLT
• Jean Yves MIDEY
• Catherine CANARD

SYNDICAT DES EAUX MACONNAIS
BEAUJOLAIS
• Josiane CASBOLT
• Pascal DURAND

BULLETIN MUNICIPAL
• J. CASBOLT
• M-C WILSON
• C. CANARD - C. GIOVANNONE

COMITE ST VINCENT / ST VALENTIN /
JUMELAGE
• J. CASBOLT -
• C. CANARD - c. BOISSON
• J.Y. MIDEY

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

MAIRIE

5 Place de la Mairie - Le Bourg
Email : mairie@saint-amour-bellevue.fr
Tél. : 03.85.37.11.48 - Site : www.saint-amour-bellevue.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h
Le 1^{er} samedi de chaque mois

Permanence Maire-Adjoints

Chaque vendredi de 9h à 11h

Christelle MORNET est titulaire du poste de Secrétaire de Mairie depuis 2011. Elle a une grande connaissance des rouages de l'Administration et vous accueille aux heures indiquées sur le tableau ou sur rendez-vous.

Elle vous accompagne, avec professionnalisme, dans toutes vos démarches administratives.

Naissance : Formalités de reconnaissance et transcription de la naissance sur le registre de la commune.

Mariage : retirer le dossier de pièces à fournir et retenir la date avec le Secrétariat. Seuls les résidents de Saint-Amour-Bellevue peuvent se marier à la Mairie. À défaut de résidence, il est possible de demander une confirmation des vœux de mariage (prestation facturée – voir rubrique)

PACS

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la Mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis le 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Rappel : le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

Les demandes de CNI sont désormais recueillies dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil permettant la numérisation des pièces du dossier et la prise d'empreintes par le biais d'un capteur.

Exemple de mairies équipées à proximité : Mâcon, Charnay-lès-Mâcon, Crêches-sur-Saône. Attention, il est conseillé de **prendre rendez-vous** dans les mairies pour éviter les files d'attente. Possibilité de faire une pré-demande en ligne via le site Internet : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> (la Mairie de Saint-Amour-Bellevue permet, aux usagers ayant des difficultés d'accès au numérique, de faire leur pré-demande en mairie).

Le CERFA est disponible à la mairie de Saint-Amour-Bellevue.

Pour rappel, **la validité de la carte nationale d'identité est passée à 15 ans (au lieu de 10 ans) depuis le 1^{er} janvier 2014.** Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière. Elles restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Les communes équipées sont : Charnay-lès-Mâcon, Cluny, Crêches-sur-Saône, Mâcon, Tournus.

RECENSEMENT CITOYEN

À partir de 16 ans, le recensement citoyen doit s'effectuer dans les 3 mois suivants la date d'anniversaire des 16 ans.

Pièces à fournir : se munir de sa pièce d'identité et du livret de famille de ses parents.

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans de nationalité française qui ont effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans. En dehors de cette situation (ex : déménagement), l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Compléter le CERFA n°12669*01 (disponible en mairie) de demande d'inscription, et fournir une pièce d'identité/ de nationalité et un justificatif de domicile/résidence/ contribuable.

EXTRAIT OU COPIE D'ÉTAT CIVIL

Pour une demande de copie intégrale ou un extrait avec filiation, il faut présenter sa pièce d'identité.

S'il ne s'agit pas de votre acte de naissance, vous devez prouver votre lien avec la personne concernée par l'acte, lorsque ces informations n'y figurent pas (livret de famille ou autre acte d'état civil). Par exemple, si vous demandez l'acte de naissance de votre enfant, votre nom est indiqué sur cet acte. Il suffit donc de présenter votre pièce d'identité.

Pour une demande d'extrait sans filiation, aucun document n'est exigé.

GESTION DE LA COMMUNE

Franck COINDARD

Agent Technique territorial

Responsable de la sécurité, de l'entretien des bâtiments publics, des espaces verts et de la voirie.

En étroite coopération avec le SIVOM dont la commune fait partie avec 5 autres villages voisins.

TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA COMMUNE

Voirie : la compétence voirie étant assurée par le SIVOM, les travaux suivants ont pu être réalisés au cours de l'année :

- ❖ Réfection du Chemin de Sathonat qui dessert les nouvelles habitations et de l'Impasse des Thévenins
 - ❖ Aux prés Saint-Pierre, des travaux ont permis de dégager une canalisation d'eau pluviale et ainsi éviter des inondations récurrentes à proximité des habitations. Cette canalisation qui capte les eaux depuis Sathonat et le bassin de rétention du Moulin Berger joue un rôle très important dans l'écoulement de ces eaux pluviales vers l'Arlois.
 - ❖ Parking PAV Sathonat remis en état.
 - ❖ Réaménagement des places de stationnement Place du Plâtre et ouverture du terrain multisport pour la création de places de parking supplémentaires.
 - ❖ Pose d'un banc près de la Madone pour admirer la vue à l'est du village, après le débroussaillage de la végétation.
 - ❖ Pose des sapins de Noël sur la place de l'Église, au Plâtre Durand et Place des Marcs
 - ❖ Comme chaque année, l'entretien de divers chemins, curage de fossés, création et remplacement de grilles d'évacuation d'eaux pluviales.
 - ❖ Suppression des coussins berlinois, Route des Crus du Beaujolais afin d'être en conformité avec la législation qui n'autorise pas ces aménagements sur une route départementale. Ceux-ci seront placés à proximité des écoles, afin de ralentir la circulation trop rapide dans ce secteur sur la route communale.
 - ❖ Réfection de la douche dans le logement communal situé au-dessus de l'école maternelle.
- Les employés des communes et du SIVOM assurent conjointement le fauchage et le débroussaillage des routes et chemins ainsi que le curage des bassins d'orage.



RÈGLES DE BON VOISINAGE

Le stationnement de véhicule hors d'usage est interdit sur la voie publique. Il en va de même pour les réparations ou réglages de moteurs, les départs intempestifs de cyclomoteurs non équipés de silencieux.

CIMETIÈRE

La Mairie possède un logiciel dans lequel toutes les tombes sont répertoriées avec leurs photos ce qui simplifie la recherche d'un lieu de sépulture.

L'ossuaire a été créé dans un caveau de 2 places afin de recueillir les restes des tombes échues et abandonnées qui ont été relevées pour être à nouveau réaffectées. Un registre comportant le nom des défunts transférés sera ouvert et consultable à la Mairie. Le renouvellement des concessions est maintenant à jour.

Un habitant de Saint-Amour-Bellevue peut réserver une place nouvelle ou ancienne. Le Secrétariat de la Mairie lui permet de consulter l'emplacement potentiel. Les frais de réservation d'un emplacement libre s'élèvent à 25 € (piquet + plaque). Le règlement intérieur et le plan sont consultables en mairie et à l'entrée du cimetière.

Tarifs des concessions (Délibération du CM du 01-12-14)

Concession

15 ans	150 € les 2m ²
30 ans	250 € les 2m ²
50 ans	500 € les 2m ² (délibération CM 19-09-17)

Columbarium

15 ans	800 € pour 4 urnes
30 ans	1500 € pour 4 urnes

Jardin du Souvenir

Dispersion des cendres : forfait 50 €.

Cavurnes : 500 €



Il est interdit par la loi de disperser les cendres à même le sol. Elles doivent être versées dans le « cendrier » qui a été installé par la Commune dans l'espace du columbarium. Le columbarium est désormais complet, la commune a procédé à l'achat de nouvelles cavurnes. À ce sujet, il est rappelé que **les familles doivent veiller à l'entretien et au nettoyage de leur sépulture** ainsi que désherber les abords.



LES RÈGLES DANS LE CADRE DU PLU

- + **Obligatoire : Dépôt d'une demande de permis de construire pour toute nouvelle construction.**
 - + **Déclaration préalable de travaux obligatoire dans les cas suivants :**
 - construction (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m². Ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) à condition que la surface totale ne dépasse pas 170 m² ;
 - construction d'un mur d'une hauteur maximale au-dessus du sol de 1m80 ;
 - construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) est à une hauteur au-dessus du sol, inférieure à 1,80 m ;
 - travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade et murs extérieurs) ;
 - travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (par exemple, abord d'un monument historique) ;

Cette liste n'est pas exhaustive, il est nécessaire de se rapprocher de la Mairie **pour tout projet de travaux.**

Le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date du dépôt de la demande, sauf demande de pièces complémentaires.

- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade et murs extérieurs) ;
- travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (par exemple, abord d'un monument historique) ;

Le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date du dépôt de la demande, sauf demande de pièces complémentaires.

LA COMMISSION FLEURISSEMENT



La commission fleurissement a pris en charge la décoration florale des jardinières dans toute la commune!

Tout le village adresse de vifs remerciements à Laurence Chomienne, Marie Bernet, Rachel et Tanguy Hamet, Christine Giovannone et bien sûr Franck Coindard.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

PARTICIPATION CITOYENNE VOISINS VIGILANTS



La Participation Citoyenne, qui entraîne la mise en place des « Voisins Vigilants », est une avancée notable en matière de protection des personnes et des biens.

Bien que dotée, depuis des années, de ce don fabuleux qu'est l'ubiquité, la Gendarmerie Nationale ne peut évidemment se trouver partout, en tous temps et en tous lieux.

Disposition essentielle et complémentaire, permettant à chacun de prendre part de façon individuelle à la protection collective, la Participation Citoyenne est une nécessité dans la préservation de notre qualité de vie. L'interaction et la réactivité entre les forces de l'ordre et la population sont des principes essentiels à la mise en action de moyens rapides, réfléchis et proportionnés, le tout dans un souci d'efficacité commune.

La sécurité est l'affaire de tous. C'est pourquoi il est primordial de faire « vivre » ce réseau au sein des communes, et de faire circuler les informations essentielles à la sécurité des citoyens.

Il est vivement recommandé de s'inscrire à la newsletter du groupement de la Gendarmerie de la Saône-et-Loire afin d'être informé en temps réel de tout acte de malveillance à proximité.

CAMBRIOLAGES



Chaque année, le changement d'heure bouleverse nos habitudes. La nuit tombant plus tôt les soirs, les habitations se retrouvent plus facilement vulnérables.

Pour bon nombre d'entre nous, ce changement n'a pas de répercussion notable. Cependant, il est bon de savoir que les délinquants profitent de l'absence des propriétaires...

Cet état étant rendu plus "visible" par l'absence d'indicateurs matérialisant la présence de personnes à l'intérieur des habitations (lumières allumées, télé...), pour passer à l'acte.

Il est vivement conseillé, en cas d'absence prolongée d'en informer la Gendarmerie, qui surveillera toute propriété signalée au cours de leur ronde (un imprimé est à remplir sur place).

La surveillance constante exercée par les patrouilles de gendarmerie ne peut malheureusement suffire à elle-même pour écarter tout délit d'appropriation.

Un flyer sur la prévention des cambriolages a d'ailleurs été adressé à votre mairie mi-octobre 2020.

ARNAQUES SUR INTERNET

Avec le confinement, les échanges se font encore d'avantage sur Internet et les risques d'arnaques se multiplient.

Les approches sont variées mais se rejoignent toutes : la réception d'un mail ou une alerte sur votre écran vous signifiant des poursuites judiciaires et une amende à payer, ou un numéro à appeler pour débloquer votre ordinateur.

Du bon sens : "Pour employer une métaphore actuelle, il faut vraiment respecter des gestes-barrières en matière informatique. Il faut regarder attentivement l'adresse de l'expéditeur et ne surtout pas cliquer sur les liens qui se trouvent dans le message sans réfléchir. Et dès qu'on a un doute, ne pas hésitez à contacter la gendarmerie. Il y aura toujours quelqu'un pour vous accompagner".

Les pirates du web n'en veulent pas forcément tout de suite à votre argent. Ils essaient parfois simplement de pêcher vos données : "un des risques les plus répandus est le phishing, qui consiste à inviter la personne à cliquer sur un lien qui permet de dérober des coordonnées bancaires ou d'autres données". Face à ce type de pratiques, les gendarmes ont parfois du mal à remonter à la source. Ces escroqueries se font à grande échelle, avec des serveurs à l'étranger. Le moyen le plus efficace pour éviter ce genre de désagréments reste le bon sens et la prudence.

De manière générale, ne divulguez pas sur le net ou au téléphone, des renseignements que vous vous refuseriez de dévoiler à un inconnu dans la rue.

GENDARMERIE DE LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY



Heures d'ouvertures au public

Du lundi au samedi : 8h-12 h et 14h-18h

Dimanche et jours fériés : 9h-12h et 15h-18h

Tél. 03 85 23 94 54

En cas d'urgence, composez le 17 ou le 112.

In case of emergency, dial number 17 or 112.

📶 ZOOM SUR...



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

PANNEAUPOCKET mis en place le 9 octobre 2020, il suffit de télécharger gratuitement l'**application PanneauPocket** sur votre smartphone, d'enregistrer la commune de votre résidence en Favoris, et ainsi être informé des événements et des alertes de votre Mairie (vous pouvez aussi ajouter d'autres communes de votre choix).



SIVOM DE LA VALLÉE DE L'ARLOIS

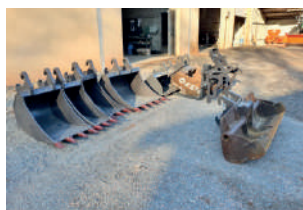
BUDGET

Le budget du SIVOM s'équilibre en dépenses et en recettes :

Fonctionnement	665 515
Investissement	
Opérations financières	93 511
Acquisition de matériel	160 526
Travaux de voirie 2020 solde	24 818
Travaux de voirie 2021	114 769
Total investissement	397 917

ACQUISITION DE MATÉRIEL

Pelle à pneus de marque MECALAC 9 MWR en remplacement du tracto.



TRAVAUX DE VOIRIE

Le marché de travaux de voirie 2021 a été attribué par appel d'offre à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 95 424,35 € TTC. Les prestations de ce marché sont principalement liées à l'entretien des chaussées ou espaces publics, par des réfections en enrobé, en gravillonnage, nécessitant du matériel spécifique.

TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA COMMUNE

Saint-Amour-Bellevue : Impasse de Sathonat, Impasse des Thévenins pour un total de 24 540,25 € TTC.

❖ Comme chaque année, les employés du SIVOM, en collaboration avec les employés communaux, ont réalisé divers travaux dans les communes : Pose des sapins de Noël sur la place de l'église et au Plâtre Durand - Entretien

de divers chemins, curage de fossés, création de grilles - Création place de parking véhicule place de Durbuy - Création massif place du Plâtre - Pose des mats pour l'exposition photos.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil des enfants a lieu sur deux sites : à Saint-Amour-Bellevue pour les enfants des écoles de Pruzilly, Saint-Vérand et Saint-Amour-Bellevue et à Chânes pour les enfants des écoles de Chasselas, Leynes et Chânes.

Pendant ces temps d'accueil, les activités s'orientent soit par des jeux mis à leurs dispositions par les garderies, les devoirs, de la révision si nécessaire, du repos si l'enfant le souhaite ou bien si la météo le permet de jeux en extérieur. Ces temps de détente se déroulent dans le calme et le respect de l'autre. À partir de 16h30, les enfants se retrouvent autour d'un goûter, facturé aux familles pour la garderie de Chânes.

La facturation est fractionnée en ½ heures, le prix est modulé en fonction du quotient familial. Une augmentation de 5% est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021, à noter que les prix n'avaient pas été révisés depuis 2016. En effet, pour une prise en charge plus rapide, ce sont les agents du SIVOM qui interviennent sur demande de MBA.

SECRÉTARIAT DU SIVOM

Au niveau du pôle administratif, Esther Sales partage son temps de travail hebdomadaire : 20 heures au SIVOM, 15 heures au secrétariat de mairie de Saint-Vérand dans le cadre d'une mise à disposition et 5 heures de mise à disposition auprès des mairies du Sivom qui en font la demande. Cette dernière prestation s'avère très utile dans le cadre de surcharge ponctuelle, remplacement d'urgence tel qu'un congé de maladie ou bien pour accompagner les nouvelles secrétaires afin de les guider dans la complexité de ce poste.

Les élus délégués au SIVOM, ainsi que l'ensemble du personnel, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année 2021 et une bonne année 2022.

MBA (MÂCONNAIS-BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION)

Mâconnais-Beaujolais Agglomération dispose d'un service dédié aux déplacements des personnes à mobilité réduite.

La procédure à suivre pour bénéficier de ce service est décrite ci-dessous :

COMMENT ACTIVER LE DISPOSITIF DE MOBILITÉ POUR TOUS ?

1 VOUS RENDRE
À LA **MAIRIE** OU AU
CCAS DE LA COMMUNE

- Justificatif d'identité,
- Justificatif de domicile

• Carte d'invalidité ou justificatifs de droits PCH, ACTP ou APA
• Pour une mobilité réduite temporaire, certificat médical

2 VOUS RENDRE
À LA **BOUTIQUE**
TRÉMA

9 Rue Mathieu à Mâcon, muni de l'attestation délivrée par la commune et d'une pièce d'identité

3 TÉLÉPHONER
N°VERT 0800 35 00 34
LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 17H00

Le service assuré toute l'année, du lundi au samedi de 8h00 à 19h00*

*RÉSERVATION DU TRAJET LE PLUS TÔT POSSIBLE ET AU PLUS TARD 48H À L'AVANCE, SERVICE SOUMIS À DISPONIBILITÉ.

www.trema-bus.fr

Mâconnais-Beaujolais AGGLOMÉRATION

ADMR

L'ADMR de Crêches-sur-Saône propose des services d'aide à la personne dans 11 communes environnantes : Chaintré, Chânes, Chasselas, Crêches-sur-Saône, Leynes, Loché, Varennes-lès-Mâcon, Vinzelles, Pruzilly, Saint-Amour et Saint-Vérand.

Environ 21 salariés interviennent au domicile de près de 180 bénéficiaires pour les aider dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide au ménage, aide à la toilette...). L'association aide tous les publics (personne âgée, personne handicapée, famille avec ou sans enfants, personne malade).

Le personnel bénéficie chaque année de formations, afin d'être au plus près des besoins des personnes fragiles, et ainsi dispenser une aide appropriée à chacun (certaines interventions ont lieu du lundi au dimanche).

L'Association ADMR de Crêches sur Saône est dirigée par un Conseil d'Administration et représentée par un bureau. Une vingtaine de bénévoles donnent de leur temps pour assurer les permanences, le suivi des dossiers et les visites auprès des bénéficiaires.

Parmi les services proposés, le portage des repas rencontre un succès croissant. L'ADMR finance la location d'une camionnette réfrigérée pour réaliser les tournées, trois fois par semaine, afin d'apporter les plateaux-repas aux domiciles des bénéficiaires.

La situation sanitaire qui s'est prolongée en 2021 a contraint l'ADMR à reporter des activités : ainsi, pour la deuxième année consécutive, l'après-midi récréative à destination des personnes aidées n'a pas eu lieu et est reportée en 2022.



De même, la journée détente pour les salariés et les bénévoles, a dû être annulée en juin.

L'Association ADMR de Crêches sur Saône a cependant maintenu « l'opération choucroute » en proposant à la vente le dernier dimanche du mois d'octobre, une choucroute préparée par le traiteur local Mille et un Saveurs. Celle-ci a été distribuée au local de l'Association dans une ambiance conviviale, mais a pu être aussi livrée à la demande des bénéficiaires.

Le bureau de l'Association est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous. Un répondeur téléphonique est à disposition en dehors de ces horaires pour répondre à des situations d'urgence, d'hospitalisation, de retour de soins, d'arrêts de travail...

Comme chaque fin d'année, l'ADMR propose un calendrier avant les fêtes et remercie les habitants du secteur pour leur accueil et leur générosité.

+ Maison des services

34, route d'Arciat
71680 Crêches-sur-Saône

Tél. : 03 85 36 52 07

Courriel : info.creches@admr.org



SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers À Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône et Loire. Il intervient sur 28 communes dont votre commune et a une capacité de 39 patients maximum, afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs, définis par l'Agence Régionale de Santé. Sur prescription médicale et dans la limite des places autorisées, sont ainsi admises en SSIAD :

- Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (Une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou GIR 2.)

- Les personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap

Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, les services d'aides à domicile, le Resoval, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, l'école d'infirmiers et d'aides-soignants, l'HAD, la Maison de Santé de Crèches sur Saône ...

+ Renseignements

Amandine LAPALUS
Infirmière Coordinatrice

50, rue de la Brancionne
71680 Crêches-sur-Saône

Tél. 03 85 37 46 31 ou ssiad.creches@orange.fr



CERVOS



pub

Colorez vos idées

DCA
DAVID CORNU
AUTOMOBILES
VARENNES

Parc d'Activités Les Combes - 332, rue d'Arbigny
71000 VARENNES LES MACON
Tél. 03 85 36 71 95
dca.varennnes@orange.fr



**CHAUFFAGE - PLOMBERIE SANITAIRE
CLIMATISATION - VENTILATION**



NOUVELLE ADRESSE :
1505 RD 906 – Immeuble Le Polygone – 71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY
Tél. : 03.85.36.70.31 / contact@guerin-sas.com / www.guerin-sas.com



SOBEMAB

13 Route de Leynes - 71570 Chânes
Tél. 03 85 36 58 00 - www.sobemab.fr



**AGENCE
Ain Rhône Immobilier**

Claude BOISSON
06 87 79 29 58

99, rue Claude Bernard
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Tél. 04 74 09 19 90 - claude.boisson@ain-rhone-immobilier.fr




DESRAYAUD
Pépinières et Paysages

625 route de Juliéas - 71680 VINZELLES • Tél : 03 85 35 63 59 • Fax : 03 85 35 68 12
e-mail : contact@desrayaud-paysagistes.com • site : www.desrayaud-paysagistes.com



Electricité Générale • Dépannage

ALLEMAND Sylvain | LASSARAT Fabien
06 30 77 58 40 | 06 22 27 73 75
fasylec@orange.fr

Peinture et Décoration
STEVEN JAMES

Tél. : 03 85 31 17 44
06 71 05 91 44

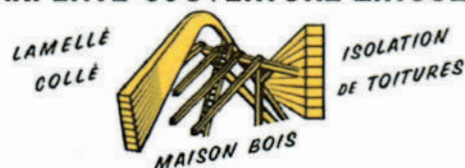
Les Poulets - 71570 ST-AMOUR BELLEVUE
steven-james@hotmail.fr

Pour réserver un emplacement publicitaire : mairie@saint-amour-bellevue.fr



ELECTRICITE GENERALE - AEROTHERMIE - GEOTHERMIE
01570 FEILLES - Tél. 03 85 30 06 81

CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE



DUPONT
FRERES

1389, RN6 - 71680 CRÊCHES SUR SAÔNE

Tél. 03.85.36.50.53 - Fax 03.85.36.50.00 - e-mail : dupont-freres@orange.fr
SARL au Capital de 8 000 € - SIREN 321 226 086 00015 APE 4391 B



Les services généraux de votre entreprise



Particuliers
Industriels
Viticulteurs
Pétroliers
Communes &
Collectivités

Construction
Rénovation
Maintenance

68, rue de la Condemine - 71000 Varennes-lès-Mâcon
Tél. 03 85 34 70 00 - Fax 03 85 20 22 15
E-mail : contact@gelin-btp.fr - www.gelin-btp.fr

SARL
GONON
CYRILLE

Plomberie - Chauffage - Climatisation
Sanitaire - Salles de bains clés en mains

www.plombier-chauffage-macon.com



71260 VIRÉ

09 52 66 52 60

Escaliers - Garde corps
Portails Acier / Alu
Menuiseries extérieures
Portes sectionnelles
Construction métalliques

PROFESSIONNELS

- > Sous-traitance industrielle
- > Conception / fabrication / assemblage d'ensembles mécano-soudés
- > Construction métallique / bardage

www.metallerie-letourneau.fr

MARBRERIE



Taille de Pierre

Monument funéraire
Entretien et Rénovation

Dallage - Escalier
Cuisine - Salle de bains
(Granit, Céramique, Pierre)
Margelle de piscine

975, route de Loyse - Cidex 215 71570 La Chapelle de Guinchay

Tél. 03 85 36 70 64 • Fax. 03 85 36 73 21 • marbrerie.vessot@orange.fr



Plâtrerie-Peinture
Isolation
Décoration
Revêtements sols et murs
Ravalement de façades

Rodolphe GAUDILLÈRE
Gérant

ZA des Gonnards - 69840 JULIÉNAS

04 74 04 49 61
bonin-sarl@orange.fr

Mille
& 1 saveurs
Traiteur



ZAC Grand Sud - Rue des Pommiers - 71000 MACON.
1001saveurs@dbmail.com - www.1001saveurs.cn

**MONDIAL PARE BRISE
VINZELLES**

+33 3 85 23 03 92
creches.mondialparebrise@gmail.com



RN6, lieu dit Terre de la Cure - 71680 VINZELLES
www.mondialparebrise.fr

DAMIEN PATISSIER MENUISIER
AGENCEUR D'INTERIEUR



**CUISINE
DRESSING
MOBILIER
RANGEMENTS**

Atelier et Expo
La Roche
71570 Saint Vêrand

Bes :
La Croix Blanche
71570 Pruzilly

06.16.53.72.51

Sivignon tp

AMÉNAGEMENT DE COUR
ASSAINISSEMENT AUTONOME
CARRIÈRE DE GRANIT ROSE



71120 Vendenesse-lès-Charolles - 03 85 24 05 97



**TAXI PENET
TOUTES DISTANCES**

Loisirs - Courses - Hôpital - Médecin
Mariages - Vie de garçon - Gare - Aéroport
Circuit Découverte Beaujolais Mâconnais

Transport médical assis

2 VÉHICULES

- 1 MINI-BUS 8 places - 1 ESPACE 6 places

145, impasse des Pins - 71680 Crèches sur Saône

Tél. 06 73 42 81 60 - 06 44 07 22 57
mail. jean-paul.penet@orange.fr



CHARPENTE - MENUISERIE
COUVERTURE - OSSATURE BOIS



767 Route des Burriers - BP8 - 71570 La Chapelle-de-Guinchay
03 85 36 72 25 - josephsas@wanadoo.fr

GRUEL - MENEVAUT SAS

128, rue Jules Ferry - 01750 St LAURENT SUR SAÔNE

TÉL. 03 85 20 36 40 - FAX. 03 85 20 36 41

e-mail : gruel-menevaut@orange.fr



CHAUFFAGE
POMPE À CHALEUR
SOLAIRE

PLOMBERIE
SANITAIRE
SALLE DE BAIN

ADOUCCISSEUR
CLIMATISATION
VENTILATION

Pg2
SERVICE

Pascal GONNACHON

☎ 06 08 63 49 24

Yoann GONNACHON

☎ 06 70 80 67 94

email : pg20445@orange.fr

Unités mobiles de conditionnement
Bag-in-box et Pouch au domaine

www.pg2service.fr



RIVAGES

Salon de Coiffure itinérant
06 62 89 40 22

Saint-Amour Bellevue

*Venez fêter la Saint
Valentin*

à Saint-Amour

12 février 2022

- Confirmation de mariage
- Dégustation de Saint-Amour
- Dîner aux chandelles avec animation



Dîner aux chandelles élaboré
par le chef Cyril Laugier
« L'Auberge du Paradis »

et mis en œuvre par « Mille & 1 Saveurs ».

Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées.

Saint-Amour Bellevue

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

tourisme@saint-amour-bellevue.fr ♥ mairie@saint-amour-bellevue.fr

03 85 37 42 05 ♥ 03 85 37 11 48 ♥ 06 68 94 63 58 ♥ www.saint-amour-bellevue.fr